



(GROUPE) ASTEK

**RAPPORT DE GESTION
GROUPE ANNUEL SUR LES
COMPTES SOCIAUX ET LES
COMPTES CONSOLIDÉS
(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025)**

(groupe) astek

Société par actions simplifiée

Au capital de 443.512 €uros

Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

489 800 805 RCS NANTERRE

SOMMAIRE

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE	- 7 -
2. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE	- 17 -
3. FILIALES ET PARTICIPATIONS	- 17 -
4. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE I.227-10 DU CODE DE COMMERCE	- 22 -
5. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL	- 22 -
6. ACTIONNARIAT DES SALARIES	- 22 -
7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	- 22 -
8. MODIFICATION DE L'ARTICLE 24-4 DES STATUTS PORTANT SUR LES MODALITES DE TENUE DES ASSEMBLEES GENERALES	- 23 -

Cher Associé,

Nous vous avons convoqué, conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, à l'effet de vous demander de bien vouloir statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ;
- Rapport général du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des comptes annuels consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- Quitus au Président, au Directeur Général et au Commissaire aux Comptes ;
- Mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce
- Modification des modalités de tenue des Assemblées Générales ;
- Modification corrélative de l'article 24 IV des statuts ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

Le présent rapport de gestion Groupe de la Société, les rapports de votre Commissaire aux Comptes, les comptes annuels, de même que les autres documents ou renseignements visés par la loi ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Par ailleurs, nous vous rappelons que bien que non tenue à l'obligation légale d'établir des comptes consolidés, la société (groupe) astek a décidé d'établir, de faire approuver et de publier des comptes consolidés au niveau de la Société, dans un souci de lisibilité et de transparence vis-à-vis de ses clients et de ses partenaires commerciaux.

A ce titre, nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance des comptes consolidés de notre Groupe, clos le 31 décembre 2025 – comprenant un bilan consolidé, un compte de résultat consolidé et une annexe – ainsi que le rapport de votre Commissaire aux Comptes sur lesdits comptes. Nous vous rappelons que, au 31 décembre 2025, le périmètre de consolidation du Groupe comprenait les sociétés suivantes :

Périmètre France :

Dénomination	Adresse	Pays
(groupe) astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
ALSINOVA (ex KLSI)	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
ALSINOVA CRO	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
ASTEK France	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
ASTEK INNOVATION	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
ASTEK INTERNATIONAL	85/87 avenue Pierre Grenier 92100 BOULOGNE	France
ASTEK PROJETS ET OFFRES	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
AXIBLE TECHNOLOGIES	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
BYTEK	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
DREAM IT BY ASTEK	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
E-HEALTH SERVICES SANOÏA	70 Impasse Allegriat 13400 AUBAGNE	France
ELYSIS EST	4 rue des Bonnes Gens 68100 MULHOUSE	France
EMISYS	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
FINEXIA	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
INCKA	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
INTITEK FOR MANUFACTURING	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
IPOK	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
LEGENDS BY ASTEK	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
RAISED	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
RIVERSEN	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
SEMANTYS	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
TEKNEUM	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France
WIZZMIND By Astek	77/81 ter rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE	France

Périmètre international :

Dénomination	Adresse	Pays
ALSINOVA BELGIUM	Drève Richelle 161 boîte 18, 1410 Waterloo B-1120	Belgique
ALSINOVA US INC.	185 Alewife Brook Parkway Suite 210, Cambridge, MA 02138, MASSACHUSETTS (USA)	Etats-Unis
ASPIRE INFOTECH	120 Queen Rania Street -P.O.Box 840098 -Amman 11181	Jordanie
ASPIRE SERVICES	120 Queen Rania Street -P.O.Box 840098 -Amman 11181	Jordanie
ASPIRE VOLANTE LTD	11 Bath Street, St. Helier, JE4 8UT, Jersey	Jersey
ASTEK BELGIUM (BELGIQUE)	Industrielaan 4, 9320 Aalst	Belgique
ASTEK CANADA INC (ANC. VIA CONSULTANTS	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3BIK	Canada
ASTEK CHINA INNOVATION TECHNOLOGY (SHANGHAI) CO. LTD	Room 706A - Building 1 - No. 100 Quinzhou road	Chine
ASTEK HONG-KONG INNOVATION TECHNOLOGY PTE LTD	10/F, Kwan Chart Tower, No.6 Tonnochy Road, Wanchai, Hong-Kong	Hong-kong
ASTEK IBERIA	Calle Ramírez de Arellano nº17, 3º, 28043 Madrid	Espagne
ASTEK LAB	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3BIK	Canada
ASTEK LUXEMBOURG SARL	10A Rue rue du Puits 2355 Luxembourg	Luxembourg
ASTEK MADAGASCAR SARLU	Immeuble « LE COLISEE », 2ème étage Ampasanimalo	Madagascar
ASTEK MALAYSIA SERVICES SDN. BHD	Unit NO. 20-01, Level 20, Menara Centara, NO. 360 Jalan Tuanku Abdul Rahman, 50100 Kuala Lumpur, Wilayah Persekutan	Malaisie
ASTEK MAURITIUS LTD	Wall Street Level 12, Tower A, One Exchange Square Ebene 72201 MAURITIUS	Maurice
ASTEK MIDDLE EAST IT	The Regal Tower – Sheikh Zayed Road	UAE
ASTEK NETHERLANDS (PAYS BAS)	Pettelaarpark 64 - 5216 PP te's Hertogenbosch (correspondance : Postbus 3093 - 5203 DB's-Hertogenbosch)	Pays Bas
ASTEK POLSKA	Jana Pawła II 22 Street, Warsaw, Poland	Pologne
ASTEK PORTUGAL	Avenida José Malhoa, n.º 27 6º Piso - 1070-157 Lisboa, freguesia de Campolide, concelho de Lisboa	Portugal
ASTEK SAUDI ARABIA	Prince Mohammad Bin Abdulrahman Road, Building 6165 - 13521 Riyadh	Arabie Saoudite

Dénomination	Adresse	Pays
ASTEK SERVICES LTD	Becket House, Lambeth Palace Road, London, England, SE1 7EU	Royaume Uni
ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY PTE LTD	16 Raffles Quay #38-03 - Hong Leong Building SINGAPOUR (048581)	Singapour
ASTEK SWEDEN	Ragnar Thorngrens gata 2, 431 45 Mölndal	Suède
ASTEK TECHNOLOGIE CANADA	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
ASTEK TECHNOLOGY AUSTRALIA PTY LIMITED	25 Burton Street, Glebe NSW 2037	Australie
ASTEK TECHNOLOGY MOROCCO	Casablanca Nearshore Park, Shore 2, Bureau 203, CASABLANCA	Maroc
ASTEK TECHNOLOGY POLAND	Jana Pawła II 22 Street, Warsaw, Poland	Pologne
ASTEK US	185 Alewife Brook Parkway Suite 210 Cambridge, MA 02138	Etats-Unis
ASTEK VIETNAM INNOVATION TECHNOLOGY	2nd Floor, Udic Complex Building, Hoang Dao Thuy Street, Trung	Vietnam
BUSINESS AND ENGINEERING SOLUTIONS	Chaussée de La Hulpe 120 1000 BRUXELLES	Belgique
CISTEC B.V.	Hart van Brabantlaan 12-14 Het Laken, Tilburg, 5038 JL THE NETHERLANDS	Pays-Bas
DECSKILL – TECNOLOGIAS DE INFORMAÇÃO, LDA	Rua Manuel Pinto de Azevedo, nº860, 2º Andar, 4100-320 Porto, PORTUGAL	Portugal
DECSKILL ESPANA SL	Paseo de la Castellana 79, 7, 28046, Madrid	Espagne
ELYSIS BELGIQUE	Boulevard Sainctelette 39, 7000 MONS	Belgique
ENTREPRISE ALSINOVA CANADA INC	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K9 Canada	Canada
ENTREPRISE BYTEK CANADA	900-606 rue Cathcart Montréal (Québec) H3B1K	Canada
GOODBITS TECH PRIVATE LTD	Ground floor, Athulya SDB Building, Inforpark phase-I SEZ, Kakkanad, Ernakulam, cochin, Kerala, 682042	Inde
HUMAN RESOURCES&TECHNOLOGY S.L.	Avenida de Brasil 17, 8, Madrid 28020	Espagne
QUANTION S.L.	Passeig de Gràcia 65, 5º, Barcelona (08007)	Espagne
SINERGIA MEDIA LABS PRIVATE LTD	Unit No 305 & 306, Third Floor, WTC-Tower A, Inforpark-SEZ, Kakkanad, Inforpark-Kochi, Ernakulam, Kanayannur, Kerala, 682042	Inde
SOTEC CONSULTING S.L.	Avenida de Brasil 17, 8, Madrid 28020	Espagne

Conformément au règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ayant modifié les dispositions du Plan Comptable Général, il est précisé que les données financières de l'exercice N sont établies selon ces nouvelles règles, tandis que celles de l'exercice N-1 ont été établies selon les règles antérieures.

En conséquence, la comparabilité entre les exercices N et N-1 doit être appréciée en tenant compte de ces évolutions.

Les comptes qui vous seront présentés ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et en observant les principes de prudence et de sincérité.

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Résultats économiques et financiers

Au cours de cet exercice, notre chiffre d'affaires est de **49.914.975 €uros**, contre **57.368.364 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'est élevé à **50.035.093 €uros** contre **57.942.076 €uros** pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation est de **41.663.010 €uros** contre **47.964.526 €uros** pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'élève à **8.372.082 €uros**, contre **9.977.550 €uros** pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de **(111.297) €uros**, nous accusons pour l'exercice écoulé un résultat bénéficiaire de **8.339.860 €uros** contre un résultat bénéficiaire de **5.413.983 €uros** pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

1.2 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière

➤ Commentaires sur l'évolution des affaires

L'année 2025 a été marquée par un ralentissement de l'économie mondiale, consécutif à une évolution des équilibres géopolitiques et à des problèmes budgétaires en France.

Dans ce contexte difficile, le Groupe Astek a poursuivi sa dynamique de développement, atteignant un chiffre d'affaires consolidé de 700 M€ et faisant face à des tendances géographiques et sectorielles diverses :

- D'un point de vue sectoriel, on remarque une croissance du secteur bancaire et financier, un développement du secteur des télécoms, mais des difficultés dans le secteur de l'industrie et notamment de l'automobile ;
- Sur le plan géographique, on constate un fort développement de l'Europe du Sud, de l'Europe Centrale, des Global Capability Centers (centres off-shore) et du Moyen-Orient, mais un ralentissement en Europe Occidentale et du Nord, ainsi qu'au Canada ;
- Les métiers les plus porteurs sont le cloud et les infrastructures, la cybersécurité, la data et l'IA.

Le Groupe a continué à renforcer ses capacités grâce à deux acquisitions :

- La société KEYRUS LIFE SCIENCE, dans le but de créer une solution dédiée à la data dans les Life Sciences, désormais dénommée « Alsinova », et qui rassemble plus de 300 collaborateurs sur 3 pays ;
- La société QUANTION, qui nous permet de renforcer notre présence en Espagne (plus de 500 collaborateurs), d'une part, en devenant notre lieu d'implantation à Barcelone et, d'autre part, en amenant des capacités de delivery internationales pour des clients allemands.

➤ Commentaires sur la situation financière

D'une manière générale, la Société présente à travers différents indicateurs, une situation financière solide et pérenne :

Situation nette

Au 31 décembre 2025, le niveau des capitaux propres s'élève à **53.509.765 €uros**, contre **44.320.637 €uros** au cours de l'exercice précédent.

Trésorerie

Au 31 décembre 2025, le niveau de trésorerie s'élève à **(539.226) €uros**, contre **8.199.761 €uros** au cours de l'exercice précédent.

Endettement financier

Un emprunt obligataire a été souscrit en avril 2024 au niveau du Groupe, à hauteur de 560 m€, auprès de 4 partenaires investisseurs : le fonds ICG pour 110 m€ et le groupement Apollo / Partners Group / HIG pour 450 m€. Cet emprunt a permis au Groupe de poursuivre son développement par croissance externe avec 8 tirages au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, à hauteur de **94.285.500 €uros**.

Un contrat d'Obligation Relance de 15 millions d'euros, signé avec Eurazeo, est toujours en cours au niveau de la Société.

1.3 Résultats économiques et financiers consolidés du Groupe

Au titre de l'exercice écoulé, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à **700.067 K€**, contre **651.173 K€** au titre de l'exercice précédent.

Nous avons réalisé un résultat opérationnel courant de **68.327 K€**, contre **54.459 K€** au titre de l'exercice précédent.

En conséquence de ce qui précède, le résultat opérationnel s'élève à **60.435 K€** contre **47.670 K€** au titre de l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le résultat s'élève **16.135 K€**, contre **(12.696) K€** au titre de l'exercice précédent, réparti comme suit :

- part revenant au Groupe : **13.209 K€**
- part revenant aux minoritaires : **(2.926) K€**

1.4 Faits majeurs de l'exercice

Périmètre France

- Transmission universelle de patrimoine de la société ELYPAR au profit de la société (groupe) astek

Par une décision de l'Associé Unique en date du 7 février 2025, il a été décidé de la dissolution de la société ELYPAR par transmission universelle de son patrimoine au profit de la société (groupe) astek, avec effet, sur le plan juridique au 30 juin 2025 et sur le plan fiscal au 1^{er} janvier 2025.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

- Agrément de deux nouveaux associés de la société TEKNEUM

Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2025, Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont été agréés en qualité de nouveaux associés de la Société.

Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont respectivement acquis 1.000 et 2.000 actions de la société TEKNEUM.

Monsieur David MOREAU a, quant à lui, acquis 2.000 actions supplémentaires.

En outre, la Société HICATECH a été nommée en qualité de Directeur Général Délégué de la société TEKNEUM.

➤ Souscription au Prêt Intragroupe n°7

Par une décision de l'Associé Unique en date du 3 avril 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a décidé d'autoriser la souscription du Prêt Intragroupe n°7, pour un montant de 1.700.000 Euros, permettant le financement de l'acquisition de 9% supplémentaire du capital social et des droits de vote de la société SINERGIA MEDIA LABS PRIVATE LIMITED.

➤ Fusion-absorption de la société ELYSIS CONSULTING par la société EMISYS

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 14 mai 2025, déposé le 15 mai 2025 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, la société ELYSIS CONSULTING a été absorbée par la société EMISYS, avec effet, sur le plan juridique au 30 juin 2025 et sur le plan fiscal au 1^{er} janvier 2025. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues respectivement à hauteur de 98,10 % et de 100 % par la société (groupe) astek.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

➤ Fusion-absorption de la société AXYWAY et de la société KAMELYS par la société MALTERRY

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 14 mai 2025, déposé le 15 mai 2025 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, les sociétés AXYWAY et KAMELYS ont été absorbées par la société MALTERRY, avec effet au 30 juin 2025.

Il est rappelé qu'au moment de la fusion, la totalité du capital de la société KAMELYS était détenue par la société MALTERRY et que la totalité du capital social des sociétés MALTERRY et AXYWAY était détenue par la société (groupe) astek.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

➤ Acquisition de la Société KEYRUS LIFE SCIENCE INNOVATION, changement de Président, et changement de dénomination sociale

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 juin 2025, il a été procédé à l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote de la société française KEYRUS LIFE SCIENCE INNOVATION, société par actions simplifiée dont le siège est sis 6, Rue de Téhéran – 75008 PARIS.

Par une décision de l'Associé Unique en date du 18 juin 2025, il a été pris acte de la démission du mandat du Président de la Société KEYRUS LIFE SCIENCE INNOVATION et de la nomination de Monsieur Julien GAVALDON en lieu et place.

Suivant décision du même jour, il a été procédé au changement de dénomination sociale de ladite société, qui se dénomme désormais « ALSINOVA ».

➤ Changement de dénomination sociale de la société MALTERRY

Par une décision de l'Associé Unique en date du 30 juin 2025, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société MALTERRY, au profit de la dénomination sociale suivante : « RIVERSEN ».

➤ Fusion-absorption de la société IT&M CONSULTING par la société ASTEK FRANCE

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 30 juin 2025, déposé le 14 août 2025 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, la société IT&M CONSULTING a été absorbée par la société ASTEK FRANCE avec effet, sur le plan juridique au 1^{ER} octobre 2025 et sur le plan fiscal au 1^{er} janvier 2025. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues respectivement à hauteur de 100 % et de 99,99 % par la société (groupe) astek.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

➤ Changement de siège social de la société ALSINOVA

Par une décision du Président en date du 1^{er} juillet 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société ALSINOVA à 77-81 ter rue Marcel Dassault – Les Patios Bâtiment D – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

➤ Changement de dénomination sociale de la société WHIZZER

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juillet 2025, il a été décidé de procéder au changement de dénomination sociale de la société WHIZZER, au profit de la dénomination suivante : « WIZZMIND by Astek ».

➤ Changement d'objet social et de la dénomination sociale de la société DATAID

Par une décision de l'Associé Unique en date du 24 juillet 2025, il a été décidé de procéder au changement d'objet ainsi qu'au changement de dénomination sociale de la société DATAID, au profit de la dénomination suivante : « FINEXIA ».

➤ Immatriculation de la société LEGENDS By Astek

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 3 septembre 2025, il a été procédé le 6 septembre 2025 à l'immatriculation d'une société dénommée LEGENDS By Astek, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €uros, dont le siège social est situé au Bâtiment D – Les Patios, 77-81 Ter Rue Marcel Dassault – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Au 31 décembre 2025, la société (groupe) astek détenait 100% des titres de la société LEGENDS By Astek.

➤ Transformation de la société (groupe) astek

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 10 octobre 2025, il a été décidé de la transformation de la société (groupe) astek SA en Société par Actions Simplifiée. Lors de cette même Assemblée, M. Jean-Luc Bernard a été nommé en qualité de Président de la société (groupe) astek et M. Julien Gavaldon en tant que Directeur Général.

➤ Fusion-absorption de la société ASTEK RESEARCH & INNOVATION par la société CATEP

Aux termes d'un projet de traité de fusion simplifiée en date du 13 novembre 2025, déposé le 14 novembre 2025 au greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre, la société ASTEK RESEARCH & INNOVATION a été absorbée par la société CATEP avec effet au 31 décembre 2025. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues respectivement à hauteur de 100 % par la société (groupe) astek.

Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

➤ Changement de dénomination sociale de la société CATEP

Par une décision de l'Associé Unique en date du 23 décembre 2025, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société CATEP, au profit de la dénomination suivante : « ASTEK INNOVATION ».

Zone Europe

➤ Acquisition de la société KEYRUS LIFE SCIENCE SA et changement de dénomination sociale

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 juin 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé à l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote de la société belge KEYRUS LIFE SCIENCE SA, société anonyme de droit belge dont le siège est sis Drève Richelle 161 18 – 1410 WATERLOO.

Suivant procès-verbal en date du 18 juin 2025, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société KEYRUS LIFE SCIENCE SA, au profit de la dénomination suivante : « ALSINOVA BELGIUM ».

➤ Changement d'actionnaire majoritaire de la société ELYSIS BELGIQUE

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 30 juin 2025, la société ELYSIS CONSULTING a été absorbée par la société EMISYS. A la suite de cette opération de fusion-absorption, la société ELYSIS BELGIQUE est désormais détenue à hauteur de 87,5 % par la société EMISYS.

➤ Acquisition de la société QUANTION

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 17 juillet 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé à l'acquisition de 70 % du capital social et des droits de vote de la société QUANTION, société à responsabilité limitée de droit espagnol, dont le siège est sis Passeig de Gràcia 65, 5^a, Barcelona (08007).

➤ Acquisition de la société AKTIEBOLAGET GRUNDSTENEN 300556 et changement de dénomination sociale

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 20 novembre 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé à l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote de la société AKTIEBOLAGET GRUNDSTENEN 300556, société anonyme de droit suédois, dont le siège social est sis Ragnar Thorngrens gata 2, 431 45 Mölndal, SWEDEN.

Suivant décision du même jour, il a été procédé au changement de dénomination sociale de ladite Société, qui se dénomme désormais « ASTEK TECHNOLOGIE SWEDEN AB ».

➤ Fusion-absorption de la société ASTEK BELGIQUE par la société ASTEK BELGIUM

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 5 décembre 2025, la société ASTEK BELGIQUE a été absorbée par la société ASTEK BELGIUM.

➤ Immatriculation de la société ASTEK SWITZERLAND SA

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 décembre 2025, il a été procédé à l'immatriculation d'une société de droit suisse dénommée ASTEK SWITZERLAND SA, société par actions au capital de 100.000 CHF, dont le siège social est situé Rue Agasse 54, 1208 Genève, SWITZERLAND, dont le capital est détenu à 100 % par la société ASTEK INTERNATIONAL au 31 décembre 2025.

Zone Amérique du Nord

➤ Acquisition de la société américaine KEYRUS LIFE SCIENCE SA et changement de dénomination sociale

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 juin 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé à l'acquisition de 100 % du capital social et des droits de vote de la société américaine KEYRUS LIFE SCIENCE SA, société par actions de droit américain dont le siège social est sis 185 Alewife Brook Parkway Suite 210, Cambridge MA 02138, MASSACHUSETTS (USA).

Suivant décision de l'Associé Unique du même jour, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société américaine KEYRUS LIFE SCIENCE SA, qui se dénomme désormais « ALSINOVA USA ».

- Acquisition de la société canadienne KEYRUS LIFE SCIENCE SA et changement de dénomination sociale

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 18 juin 2025, la société ASTEK INTERNATIONAL a procédé à l'acquisition de 77,50 % du capital social et des droits de vote de la société canadienne KEYRUS LIFE SCIENCE SA, société par actions de droit canadien dont le siège est sis 204-1240 av. Beaumont Mont-Royal (Québec) H3P3E5 CANADA.

Suivant décision du même jour, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société canadienne KEYRUS LIFE SCIENCE SA, qui se dénomme désormais « ENTREPRISE ALSINOVA CANADA ».

Zone Asie / Océanie

- Prise de participation complémentaire dans la société SINERGIA MEDIA LABS PRIVATED LIMITED

Le 3 avril 2025, à la suite du second closing, la société ASTEK INTERNATIONAL a acquis une partie du solde du capital de la société SINERGIA MEDIA LABS PRIVATED LIMITED (9% du capital) portant sa détention de 73% à 82%.

- Fermeture de la société ASTEK INTERACTIVE LIMITED HONG KONG

Le 11 avril 2025, la société ASTEK INTERACTIVE LIMITED HONG KONG a fait l'objet d'une radiation administrative (deregistration).

- Fusion-absorption de la société ASTEK INTERACTIVE SHANGHAI par la société ASTEK CHINA INNOVATION TECHNOLOGY

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 23 avril 2025, la société ASTEK INTERACTIVE SHANGHAI a été absorbée par la société ASTEK CHINA INNOVATION TECHNOLOGY.

1.5 Evènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée

Périmètre France

- Changement de dénomination sociale de la société IT&M STATS

Par une décision d'Associé Unique en date du 24 mars 2026, avec effet à compter du 1^{er} avril 2026, il a été procédé au changement de dénomination sociale de la société IT&M STATS, au profit de la dénomination suivante : « ALSINOVA CRO ».

Zone Europe

- Fusion-absorption des sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U, TECH TECH APPS, par la société SOTEC CONSULTING

Aux termes d'un acte notarié en date du 14 janvier 2026, les sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U et TECH TECH APPS ont été absorbées par la société SOTEC CONSULTING.

1.6 Activité de la société en matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice, notre Société a retenu plusieurs projets éligibles au titre du Crédit Impôt Recherche. Les dépenses allouées s'élèvent à **842.135 €uros**. La créance d'impôt correspondante est de **252.641 €uros**.

1.7 Principaux risques et incertitudes

La Société procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable sur son activité.

- Risques liés au marché

Dans une activité de services confrontée à des besoins clients toujours nouveaux et à la rareté de certaines compétences, la Société reste attentive aux risques liés aux ressources humaines.

Ainsi, la Société attache une importance particulière à son système de recrutement et de gestion des carrières, associé à la mise en avant des valeurs et de l'ambition du Groupe à travers le programme « ASTEK CARE ».

Par ailleurs, la Société intervient sur un marché très concurrentiel dans lequel les ventes de prestations de services technologiques ou informatiques sont liées aux investissements de ses clients. Des risques inhérents à la conjoncture économique peuvent conduire à différer ou annuler certains projets.

- Risques financiers

Risques de liquidité

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de liquidité. Afin de prévenir ce risque, le Groupe dispose :

- D'un reporting de trésorerie mensuel,

- D'une centralisation de trésorerie sur le périmètre France permettant d'utiliser les excédents de certaines filiales pour couvrir le besoin des autres,
- D'une ligne de crédit court terme auprès de la BNP et de la Société Générale.

Risques de crédit

La Société peut potentiellement être soumise à un risque de crédit de ses clients. Néanmoins, le Groupe peut compter à la fois sur la présence de Grands Comptes parmi ses principaux clients, sur une diversification sectorielle forte – avec la présence d'une multitude de petits acteurs – et sur une assurance-crédit souscrite dans le cadre du contrat d'affacturage.

Risque de taux

Le Groupe a signé le 4 juin 2024 avec la Société Générale une couverture de taux afin de couvrir le risque de hausse des taux d'intérêts dans le cadre de son financement de l'emprunt obligataire avec ICG.

L'instrument financier dérivé est un contrat de SWAP FLOORE couvrant 100% du notionnel pendant 4 ans avec un indice Euribor 3M (échéance 30 juin 2028).

Risques de change

La Société n'est pas exposée aux risques de change de manière significative.

Risques sur actions et placements

Au 31 décembre 2025, la Société dispose toujours de comptes de placement court-terme (non bloqué) auprès de la Société Générale.

➤ Gestion des risques

Les risques afférents à l'activité même de la Société qui découlent de son objet social sont régulièrement assurés (responsabilité civile exploitation, multirisques, etc. ...).

1.8 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'année 2026 débute dans un contexte toujours très incertain, marqué par un ralentissement économique à l'échelle mondiale, le déclenchement de la guerre en Iran, mais aussi des bouleversements technologiques amenés par l'IA.

Malgré ces incertitudes, le Groupe Astek reste bien positionné, sur les sujets clés pour nos clients et la demande va rester soutenue. Dans ce cadre, nous prévoyons une croissance organique comprise entre 1 et 3% à l'échelle du Groupe et nous allons poursuivre notre politique d'acquisitions sur des expertises et des géographies clefs.

2. COMPTES ET RESULTATS DE L'EXERCICE

2.1 Comptes de l'exercice

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de **8.339.860 €uros**, que nous vous proposons d'affecter entièrement au compte report à nouveau.

Sous réserve de l'approbation de l'affectation proposée précédemment, le compte report à nouveau serait porté de **29.131.885 €uros** à **37.471.745 €uros**.

2.2 Montant des dividendes des trois derniers exercices

Nous vous rappelons, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Eligible à l'abattement	Non éligible à l'abattement	Nombre d'actions
2022	11 €uros	602.635 €uros	4.275.997 €uros	443.512
2023	0 €uro	n/a	n/a	443.512
2024	0 €uro	n/a	n/a	443.512

2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des derniers exercices (**Annexe 1**).

2.4 Dépenses et charges non déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de **140.404 €uros**.

3. FILIALES ET PARTICIPATIONS

3.1 Prises de participation et de contrôle

➤ Acquisition de la société KEYRUS LIFE SCIENCE INNOVATION

Le 18 juin 2025, la Société a procédé à l'acquisition de la totalité des titres de la société KEYRUS LIFE SCIENCE INNOVATION, désormais dénommée ALSINOVA.

➤ Immatriculation de la société LEGENDS By Astek

A la suite de la signature des statuts constitutifs le 3 septembre 2025, il a été procédé le 6 septembre 2025 à l'immatriculation d'une société dénommée LEGENDS By Astek, Société par Actions Simplifiée au capital de 100.000 €uros, dont le siège social est situé au Bâtiment D – Les Patios, 77-81 Ter Rue Marcel Dassault – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

Au 31 décembre 2025, la société (groupe) astek détenait 100% des titres de la société LEGENDS By Astek.

3.2. Cession de participations

La Société n'a procédé à aucune cession de participations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

3.3. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2025, la société (groupe) astek détenait les filiales suivantes, en France et à l'étranger :

Périmètre France

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2025	Résultat au 31.12.2025	CA HT au 31.12.2025
ALSINOVA	7.333.874 €	249.291 €	100 %	241.059 €	173.838 €	14.619.249 €
ALSINOVA CRO	15.914.102 €	10.000 €	100 %	2.191.742 €	1.586.697 €	9.552.559 €
ASTEK FRANCE	110.703.631 €	9.244.951 €	99,99 %	44.267.405 €	5.248.117 €	291.062.255 €
ASTEK INNOVATION	5.484.230 €	100.000 €	100 %	(2.778) €	295.914 €	4.055.938 €
ASTEK INTERNATIONAL	928.800 €	37.000 €	100 %	840.920 €	(6.170.661) €	4.656.272 €
ASTEK PROJET ET OFFRES	4.115.379 €	100.000 €	100 %	412.943 €	23.452 €	3.027.832 €
AXIBLE TECHNOLOGIES*	n/c	94.705 €	99,99 %	n/c	n/c	n/c
BYTEK**	100.000 €	100.000 €	100 %	98.749 €	(1.251)	0 €
DREAM IT	14.469.772 €	150.000 €	100 %	3.977.115 €	607.038 €	17.824.290 €
E-HEALTH SERVICES SANOÏA	2.238.551 €	8.000 €	70 %	1.884.464 €	515.234 €	2.899.894 €
ELYSIS EST ***	10.000 €	10.000 €	100 %	(111.571) €	(109.855) €	163.760 €
EMISYS	22.044.895 €	2.896.800 €	100 %	4.602.082 €	(63.782) €	27.746.945 €
FINEXIA	100.000 €	100.000 €	100 %	98.668 €	(1.332) €	0 €
INCKA	20.000 €	20.000 €	100 %	1.418.610 €	1.166.683 €	15.912.739 €
INTITEK FOR MANUFACTURING *****	630.000 €	367.200 €	100 %	(2.156.986) €	(190.640) €	1.162.652 €
IPOK	70.000 €	100.000 €	83,50 %	169.741 €	16.761 €	1.639.088 €
LEGENDS BY ASTEK ****	100.000 €	100.000 €	100 %	n/c	n/c	n/c
RAISED	83.000 €	100.000 €	83 %	114.710 €	14.710 €	2.821.993 €
RIVERSEN	23.380.387 €	200.030 €	100 %	3.284.788 €	1.341.499 €	7.865.755 €
SEMANTYS	1.152.500 €	50.000 €	100 %	578.659 €	32.936 €	3.203.350 €
TEKNEUM	63.450 €	100.000 €	76 %	589.308 €	236.106 €	4.827.638 €
WIZZMIND By Astek	65.000 €	100.000 €	65 %	1.180.717 €	1.080.717 €	9.399.078 €

*en cours de liquidation judiciaire

** La société BYTEK détient 100% des titres de la société ENTREPRISE BYTEK CANADA.

*** La société EMISYS détient 100 % des titres de la société ELYSIS EST et 87,50 % de la société ELYSIS Belgique.

**** Clôture du premier exercice fixée au 31 décembre 2026

***** La société INTITEK FOR MANUFACTURING détient 99,99 % des titres de la société AXIBLE TECHNOLOGIES

Périmètre International

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2025	Résultat au 31.12.2025	CA HT au 31.12.2025
Zone Europe						
ALSINOVA Belgium	8.525.069 €	315.000 €	100%	1.721.927 €	496.116 €	5.822.575 €
ASTEK Belgium	2.305.683 €	18.550 €	100%	482.013 €	(214.833) €	4.627.336 €
ASTEK IBERIA	142.500 €	150.000 €	95 %	866.195 €	412.760 €	3.825.075 €
ASTEK LUXEMBOURG	50.000 €	60.000 €	100 %	284.402 €	208.404 €	922.963 €
ASTEK NETHERLANDS	12.394.880 €	24.082 €	100 %	2.443.910 €	66.913 €	8.191.889 €
ASTEK POLSKA*	3.393.847 €	11.846 €	100 %	22.648.829 €	10.654.608 €	91.033.434 €
ASTEK PORTUGAL	100.000 €	100.000 €	99,9 %	(119.153) €	(16.992) €	18.254 €
ASTEK SERVICES LTD	1 €	1.146 €	100 %	514.281 €	150.071 €	3.512.321 €
ASTEK SWEDEN	11.651.517 €	9.241 €	100 %	4.692.892 €	410.747 €	16.684.534 €
BES (Belgique)	6.156.874 €	500.000 €	95 %	2.041.782 €	85.665 €	8.497.239 €
CISTEC	765 €	1.500 €	51 %	(394.047) €	(235.668) €	1.733.345 €
DECSKILL TECHNOLOGIAS DE INFORMACAO LDA**	16.631.648 €	130.000 €	60 %	5.217.201 €	2.841.011 €	38.172.389 €
QUANTION	5.529.442 €	514.091 €	70 %	3.069.292 €	397.078 €	6.014.013
SOTEC CONSULTING, S.L.***	11.473.930 €	3.005 €	100 %	1.903.350 €	232.223 €	7.204.629 €
Zone Asie / Océanie						
ASTEK CHINA	103.880 €	118.429 €	100 %	692.132 €	(20.402) €	750.354 €
ASTEK HONG-KONG INNOVATION TECHNOLOGY	419.392 €	1.093 €	100 %	540.480 €	(67.264) €	274.437 €
ASTEK MALAYSIA SERVICES SDN	1 €	1 €	100 %	(18.356) €	(9.587) €	369.196 €
ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY PTE****	191.105 €	198.609 €	100 %	2.171.348 €	648.322 €	8.430.044 €
ASTEK TECHNOLOGY AUSTRALIA	1 €	1 €	100 %	(359.920) €	(35.346) €	95.436 €
SINERGIA MEDIA LABS*****	15.162.709 €	14.205 €	82 %	4.990.159 €	951.211 €	5.062.619 €

Périmètre International

Renseignements concernant les filiales ci-dessus	Val. Brute Titres	Capital	QP du capital	Capitaux propres au 31.12.2025	Résultat au 31.12.2025	CA HT au 31.12.2025
Zone Afrique / Middle East						
ASPIRE VOLANTE LIMITED*****	24.068.915 €	12.008 €	70 %	47.825 €	2.912.550 €	-
ASTEK MAURITIUS*****	499.523 €	369.735 €	100 %	3.713.847 €	1.288.373 €	4.868.224 €
ASTEK MIDDLE EAST IT LLC	32.915 €	69.543 €	49 %	(2.436.505) €	(351.977) €	2.076.512 €
ASTEK SAUDI ARABIA	23.850 €	22.699 €	100 %	5.260.719 €	1.337.108 €	34.553.732 €
ASTEK TECHNOLOGY MOROCCO	102.850 €	102.695 €	99%	48.957 €	(107.777) €	1.325.365 €
Zone Amérique du Nord						
ALSINOVA US	3 €	85 €	100 %	(146.264) €	(43.204) €	96.767 €
ASTEK CANADA	16.943.915 €	1.394.308 €	100 %	14.588.907 €	1.952.427 €	54.456.029 €
ASTEK LAB	1	1 €	100 %	865.203 €	932.244 €	4.836.947 €
ASTEK TECHNOLOGY CANADA	69.343 €	62.158 €	100 %	231.617 €	223.772 €	1.618.431 €
ASTEK US INC	1 €	9 €	100 %	(15.732) €	(141.430) €	802.657 €
ENTREPRISE ALSINOVA CANADA	2.853.507 €	721 €	77.5 %	1.602.873 €	165.926 €	679.637 €

*La société ASTEK POLSKA détient 100% des titres de la société ASTEK TECHNOLOGY POLAND.

**La société DECKSILL TECHNOLOGIAS DE INFORMACAO LDA détient 100% des titres de la société DECKSILLS ESPAGNA S.L.

***La société SOTEC CONSULTING S.L. détient 100% des titres des sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY S.L., MULTI ACTION 4U S.L., TECH TECH APPS S.L. et LEVEL UP LABS.

****La société ASTEK SINGAPOUR INNOVATION TECHNOLOGY détient 90,82% des titres de la société ASTEK VIETNAM INNOVATION TECHNOLOGY.

***** La société SINERGIA MEDIA LABS détient 100% des titres de la société GOODBITS TECH PRIVATE LIMITED.

***** La société ASPIRE VOLANTE LIMITED détient 100% des titres des sociétés ASPIRE INFOTECH et ASPIRE SERVICES

*****La société ASTEK MAURITUS LTD détient 100% des titres de la société ASTEK Madagascar Sarlu.

3.4. Actions d'auto-contrôle

Au 31 décembre 2025, la Société ne détenait pas d'actions d'auto-contrôle.

4. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Il est constaté que, au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de Commerce.

5. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'identité des Actionnaires possédant au 31 décembre 2025 plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

- La société **FINANCIERE ASTEK** possède 100 % du capital social et des droits de vote de la Société.

6. ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément à l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital de la Société.

Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place.

7. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports généraux et spéciaux de votre Commissaire aux Comptes.

8. MODIFICATION DE L'ARTICLE 24-4 DES STATUTS PORTANT SUR LES MODALITES DE TENUE DES ASSEMBLEES GENERALES

Dans un contexte marqué par une transformation profonde et durable des modes de travail et de gouvernance, il nous apparaît nécessaire de modifier l'article des statuts portant sur les modalités de tenue des Assemblées Générales.

En effet, depuis la crise sanitaire, les pratiques professionnelles ont connu une évolution significative, avec un recours massif et désormais structurel aux outils numériques et au travail à distance.

Les outils de visioconférence et de communication sécurisée permettent désormais de garantir l'identification des participants, la qualité des échanges, la continuité des débats ainsi que la sincérité des votes.

En outre, la flexibilité offerte par la tenue des Assemblées en visioconférence favorise une participation plus large des associés et renforce ainsi la qualité du processus décisionnel.

Dans ces conditions, le maintien d'un formalisme imposant la tenue des Assemblées Générales en présentiel apparaît inadapté à la réalité opérationnelle et à l'organisation de la Société.

La modification proposée a pour objet de préciser les modalités de tenue des Assemblées Générales par visioconférence.

Ainsi nous vous proposons de modifier les termes de l'article 24 – IV et d'adopter la rédaction suivante à compter du 17 août 2026 :

« IV – Tenue de l'Assemblée – Bureau – Procès-verbaux

1. Les Assemblées sont présidées par le Président ou par la personne désignée dans les conditions de l'article 24 II. En cas de convocation par mandataire de justice, l'Assemblée est présidée par l'auteur de la convocation. À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

L'Assemblée désigne un Secrétaire qui peut être pris en dehors de ses membres.

2. Les Associés n'ont pas besoin d'être physiquement présents ou représentés aux réunions et peuvent, si l'auteur de la convocation le prévoit, participer à la réunion par tout mode de communication approprié.

Cette participation peut être effectuée notamment par voie de conférence téléphonique, visioconférence, messagerie électronique, plateforme de réunion en ligne ou tout autre dispositif permettant leur identification, la transmission continue et simultanée des débats et l'exercice effectif de l'ensemble de leurs droits (y compris le droit poser des questions, formuler des observations et voter.).

Le Président veille à ce que l'identification des associés soit assurée par tout moyen. Les votes peuvent intervenir par système électronique sécurisé, appel nominal en séance ou par confirmation électronique écrite.

En cas de dysfonctionnement technique affectant le déroulement de l'assemblée, le Président peut décider la suspension ou le report de la séance si ce dysfonctionnement empêche une participation effective des associés représentant une part significative des droits de vote.

3. Les Associés participant par l'un de ces moyens de communication sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité.

4. Il sera établi, lors de chaque réunion, une feuille de présence. Cette feuille de présence est dûment émargée par les Associés physiquement présents ou représentés lors de leur entrée en réunion. Tout Associé non physiquement présent ou représenté à la réunion, mais participant à cette dernière par tout mode de communication approprié, devra émarger la feuille de présence dans les plus brefs délais après la réunion concernée et au plus tard lors de la réunion des Associés suivante. Les pouvoirs (ou leurs copies) donnés à chaque mandataire sont annexés à la feuille de présence. Cette feuille de présence est certifiée exacte par le président de la réunion.

Les Associés peuvent délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour si tous les Associés sont présents ou représentés et manifestent leur accord exprès par écrit.

6. Les délibérations de l'Assemblée sont constatées par des procès-verbaux signés par le Président et établis sur un registre spécial conformément à la loi. »

Nous espérons que cette proposition recueillera votre approbation et nous vous invitons à voter en faveur de cette résolution.

Compte tenu des explications qui précèdent et après lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, nous vous remercions de bien vouloir approuver les résolutions qui vous sont proposées.

M. Jean-Luc BERNARD

Président

ANNEXE 1
 Tableau faisant apparaître les résultats de la Société
 Au cours de chacun des derniers exercices

(GROUPE) ASTEK
 77 ter r. MARCEL DASSAULT 92100
 BOULOGNE BILLANCOURT

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 31/12/2025

Date d'arrêté	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	443 512	443 512	443 512	435 512	422 349
Nombre d'actions					
- ordinaires	441 606	441 606	441 606	433 606	422 349
- à dividende prioritaire	1 906	1 906	1 906	1 906	
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	49 914 975	57 368 364	43 233 091	30 452 109	23 985 450
Résultat avant impôt, participation, dot, amortissements et provisions	8 980 168	13 983 300	23 714 445	11 341 141	-4 346 500
Impôts sur les bénéfices	-299 848	4 538 487	-165 090	-2 344 934	-3 188 508
Participation des salariés			89 179		
Dot. Amortissements et provisions	940 157	4 030 830	456 454	5 783 362	5 171 909
Résultat net	8 339 860	5 413 984	23 333 902	8 091 293	-6 329 901
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot, amortissements, provisions	21,01	21,39	53,87	32	-7,43
Résultat après impôt, participation dot, amortissements et provisions	18,89	12,26	52,84	18,66	-14,99
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	181	232	165	131	443
Masse salariale	11 789 387	12 430 743	11 121 992	9 331 055	6 985 329
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 678 634	5 639 978	5 454 186	4 974 716	3 749 552

(groupe) astek
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 443 512 Euros
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault
Les Patios – Bâtiment D
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
489 800 805 RCS NANTERRE

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 25 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-cinq juin,
A neuf heures,

[.../...]

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2025 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs l'Associé Unique constate qu'au titre de l'exercice écoulé, il a été engagé des dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant de **140.404 Euros**.

Décision ADOPTÉE par l'Associé Unique

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique constate que l'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de **8.339.860 Euros**.

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de l'affecter au compte « report à nouveau ».

Après affectation, le compte report à nouveau est porté de **29.131.885 Euros** à **37.471.745 Euros**.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDE PAR ACTION</u>	<u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>
2022	11 €uros	602.635 €uros	4.275.997 €uros	443.512
2023	0 €uro	n/a	n/a	443.512
2024	0 €uro	n/a	n/a	443.512

Décision ADOPTÉE par l'Associé Unique

[.../...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

FINANCIERE ASTEK
Associé Unique

(g r o u p e) A S T E K

*Société par actions simplifiée au capital de 443.512 €uros
Siège social : 81 ter, rue Marcel Dassault - Les Patios - Bâtiment D
92100 Boulogne Billancourt
489 800 805 R.C.S. Nanterre*

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31.12.2025



Adn Paris

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Adn Paris

Société de Commissariat aux Comptes membre de la CRCC de Paris

206, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris

4, rue du Bulloz – PAE Les Glaisins – 74940 Annecy Le Vieux

428 911 275 RCS Paris

secretariat@adn.finance

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société (groupe) ASTEK.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Ecarts d'acquisition : les notes de l'annexe aux comptes consolidés 2.5.2. intitulée « *Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition* » et 4.1 intitulée « *Ecarts d'acquisition* » exposent les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation

s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 16 juin 2026.

Le Commissaire aux comptes :

A d n P a r i s



Philippe SIXDENIER,
Commissaire aux comptes.

1. ETATS FINANCIER

1.1. Etat de situation financière - Bilan Consolidé

ACTIF	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Ecart d'acquisition	4.1	297 071	269 027
Droit d'utilisation - IFRS 16	4.2	19 511	20 146
Immobilisations incorporelles	4.3	775	185
Immobilisations corporelles	4.4	4 365	5 318
Autres actifs financiers	4.5	5 228	5 188
Impôts différés		2 788	2 573
Autres actifs long terme		364	375
Total Actifs non-courants		330 102	302 812
Stocks et en-cours		169	267
Clients et autres débiteurs	4.6	235 679	212 826
Créances d'impôt	4.6	15 862	10 087
Autres actifs courants	4.6	5 140	3 977
VMP et autres placements		117	942
Disponibilités		64 494	55 220
Total des Actifs courants		321 461	283 320
Total Actif		651 563	586 133

PASSIF	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital		444	444
Primes liées au capital		15 252	14 623
Actions propres		-5	0
Autres réserves		-3 122	-722
Résultats accumulés		56 076	43 269
Total Capitaux propres, part du groupe		68 645	57 613
Intérêts minoritaires		6 735	5 055
Total des capitaux propres	1.4	75 379	62 668
Emprunts et dettes financières	4.7	391 028	334 638
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	4.7	14 556	15 593
Engagements envers le personnel	4.9	2 500	2 642
Autres provisions	4.9	2 845	2 734
Impôts différés	4.10	91	527
Autres passifs long terme		526	906
Total passifs non courants		411 547	357 041
Emprunts et concours bancaires (yc. Emprunt factor)	4.7	13 628	12 150
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	4.7	6 042	5 723
Fournisseurs et autres créditeurs	4.8	120 727	122 295
Dettes d'impôt	4.8	2 013	950
Autres passifs courants	4.8	22 227	25 305
Total passifs courants		164 636	166 423
Total des passifs		576 183	523 464
Total Passif		651 563	586 133

1.2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Chiffre d'affaires		700 067	651 173
Autres produits de l'activité		2 566	147
Achats consommés	5.2	-1 067	-1 832
Charges externes	5.2	-222 999	-207 230
Charges de personnel	5.1	-398 064	-373 877
Impôts et taxes		-7 044	-8 147
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-10 798	-8 707
Dotations aux dépréciations et provisions		-4 621	-3 456
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-11	-52
Autres produits et charges d'exploitation	5.3	10 299	6 440
Résultat opérationnel courant		68 327	54 459
Autres produits et charges opérationnels	5.4	-7 892	-6 789
Résultat opérationnel		60 435	47 670
Coût de l'endettement financier net	5.5	-34 127	-28 192
Autres produits et charges financiers	5.5	-720	363
Résultat avant impôt		25 588	19 841
Impôts sur les bénéfices	5.6	-9 453	-32 537
Résultat après impôt		16 135	-12 696
Résultat net de l'ensemble consolidé		16 135	-12 696
Intérêts minoritaires		-2 926	-718
Résultat net Part du groupe		13 209	-13 414

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe ASTEK a poursuivi sa stratégie de croissance externe. Il a pris le contrôle à 100% de la business unit Life Sciences CRO de KEYRUS, spécialisé dans la gestion des essais cliniques et non cliniques pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et des dispositifs médicaux. Cette acquisition a été finalisée au mois de juin par la création des entités ALSINOVA.

(Groupe) Astek par le biais de sa filiale Astek International a effectué une autre acquisition en Espagne en prenant le contrôle majoritaire pour 70% de la société Quantion (juillet 2025), fortement implanté dans le secteur de l'aérien.

Ces sociétés ont été intégrées aux comptes consolidés.

Si la prise de contrôle avait eu lieu au 1er janvier de l'exercice, soit une année complète, les principaux indicateurs du compte de résultat auraient été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2025 Publié	2025 Proforma
Chiffres d'affaires	700 067	718 545
Résultat Opérationnel courant	68 327	69 603
Résultat Net de l'ensemble consolidé	16 135	17 557

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORIE

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Résultat net total consolidé	16 135	-12 696
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	10 787	10 844
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	2 723	-41
Elim. des produits de dividendes	0	-17
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	-2 198	-1 777
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	27 447	-3 694
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 453	32 537
Elim. du coût de l'endettement financier net	34 117	28 192
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	71 017	57 036
Incidence de la variation des stocks	98	79
Incidence de la variation des créances	-18 329	-26 442
Incidence de la variation des dettes	-6 169	2 504
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-5	0
Impôts payés	-14 903	-14 844
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	31 709	18 333
Incidence des variations de périmètre	-18 253	-80 212
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 150	-6 023
Acquisition d'actifs financiers	-2 028	-104
Variation des prêts et avances consentis	-156	-1 944
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	109	1 965
Cession d'actifs financiers	20	0
Dividendes reçus	0	17
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	1 320
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-32 458	-85 212
Augmentation de capital	272	919
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-5	0
Emission d'emprunts	43 819	304 943
Remboursement d'emprunts	-17 489	-219 651
Intérêts financiers nets versés	-3 140	-9 472
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	0
Dividendes payés aux minoritaires	-903	0
Autres flux liés aux opérations de financement	-13 369	-17
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9 186	76 723
Incidence liaison haut de bilan	0	0
Incidence de la variation des taux de change	-1 434	424
Variation de la trésorerie	7 003	10 268
Trésorerie d'ouverture	56 055	45 787
Trésorerie de clôture	63 062	56 055
Trésorerie Actif	64 650	56 200
VMP - Equivalents de trésorerie	156	980
Disponibilités	64 474	55 192
Intérêts courus non échus s/ dispo.	20	28
Trésorerie Passif	1 588	146
Trésorerie nette	63 062	56 055

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie.

Les incidences de variations de périmètre se décompose de 23,5 millions d'euros d'investissements diminués de 5,2 millions d'euros de trésorerie nette acquise.

1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES <i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes liées au Capital	Réserves et Reports	Résultat	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres total
CAPITAUX PROPRES 2023	444	14 623	32 475	23 275	70 817	3 185	74 003
Opération sur le capital	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	0	23 275	-23 275	0	0	0
Dividendes versés	0	0	0	0	0	0	0
Résultat de la période	0	0	0	-13 414	-13 414	718	-12 696
Ecart de conversion	0	0	471	0	471	146	617
Autres retraitements	0	0	-261	0	-261	1 005	744
CAPITAUX PROPRES 2024	444	14 623	55 960	-13 414	57 613	5 054	62 668
Opération sur le capital	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	0	-13 414	13 414	0	0	0
Mouvements sur actions propres	0	0	0	0	-5	0	-5
Dividendes versés	0	0	0	0	0	-903	-903
Résultat de la période	0	0	0	13 209	13 209	2 926	16 135
Augmentation de capital	0	0	0	272	272	0	272
Ecart de conversion	0	0	-2 398	0	-2 398	-390	-2 788
Autres retraitements	0	628	-675	0	-48	48	0
CAPITAUX PROPRES 2025	444	15 252	39 473	13 481	68 644	6 735	75 379

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION

2.1. Préambule et faits marquants de l’exercice

Définition du groupe

La société holding FINANCIERE ASTEK a été créée le 25 janvier 2024. Au 31 décembre 2025, cette dernière possède la totalité des titres de la société (groupe) astek.

Le capital de la société FINANCIERE ASTEK est détenu à 100% par la société holding COMPAGNIE DES JALLES ET DES ESTEYS, immatriculée en date du 30 mars 2024. Cette dernière est elle-même détenue à hauteur de 73,26% par Robinson Technologies SA, société consolidante ultime du groupe ROBINSON TECHNOLOGIES.

La société (groupe) astek établit des comptes consolidés sur une base volontaire. En effet, la société ne remplit pas les critères rendant obligatoire l’établissement de comptes consolidés conformément aux dispositions légales applicables. Toutefois, des comptes consolidés sont préparés afin de répondre aux demandes des établissements financiers dans le cadre du suivi des engagements et financements du groupe.

Après une année 2024 marquée par un tournant stratégique dans l’évolution du Groupe avec notamment un financement historique de 560 millions d’euros et une forte croissance externe, l’année 2025 marque la continuité de ce cycle de croissance. Grâce à la mobilisation de tous, le Groupe a poursuivi son ascension, affichant une performance de premier plan, et est entré dans une nouvelle dimension, devenant un acteur majeur de la transformation digitale des entreprises.

Dans un contexte macroéconomique incertain (inflation élevée, instabilité politique interne et tensions géopolitiques), le Groupe a poursuivi son développement avec une performance solide. Le chiffre d’affaires a ainsi progressé de 7.5%, porté par notamment par des acquisitions externes stratégiques sur les deux derniers exercices. Le chiffre d’affaires pro forma atteint les 718 millions d’euros. Ce résultat témoigne d’une croissance soutenue, qui reste alignée avec nos objectifs à long terme, tout en renforçant notre position dans des secteurs clés comme le Life Sciences et en consolidant notre présence à l’international.

<i>en milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12	Croissance 25-24
France	375 817	377 798	-0,5%
Europe	200 068	156 198	28,1%
Amérique	57 495	69 045	-16,7%
Asie	13 844	15 734	-12,0%
Afrique	3 684	1 599	130,4%
Océanie	95	104	-8,0%
Moyen orient	49 063	30 695	59,8%
TOTAL	700 067	651 173	7,5%

2.1.1. Acquisition des filiales Alsinova (ex-Keyrus)

L'acquisition des activités Life Sciences CRO de KEYRUS permet à Astek de renforcer sa proposition de valeur, en offrant une offre complète et intégrée à ses clients du secteur des sciences de la vie, combinant expertise clinique et innovation technologique. Les activités acquises, spécialisée dans la gestion des essais cliniques et non cliniques pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et des dispositifs médicaux, désormais regroupées sous la marque ALSINOVA,

Fort de plus de 230 collaborateurs en France, Belgique, Canada et États-Unis, les activités Life Sciences CRO de KEYRUS accompagnent des clients de premier plan sur les marchés européen et nord-américain dans la conception, la gestion et l'analyse d'essais cliniques. Ces activités bénéficient également d'une présence en Afrique du Nord et en Inde.

L'offre couvre l'ensemble du cycle de développement : développement clinique et réglementaire (élaboration de plans de développement, soumissions aux autorités de santé, conception méthodologique), opérations cliniques (gestion des essais, monitoring, data management, biostatistiques), rédaction médicale et gestion des études non interventionnelles.

Le montant du goodwill est de 16,7 millions d'euros.

2.1.2. Acquisition Quantion

Astek a effectué une prise de participation majoritaire dans la société Quantion, acteur espagnol reconnu de la transformation digitale. Fondée en 2015 à Barcelone, Quantion s'est imposée auprès de grands comptes européens grâce à son modèle « Digital Factory 360° », alliant innovation technologique, solutions métiers intégrées et solides capacités de delivery. Cette opération consolide la présence d'Astek en Espagne et conforte son positionnement parmi les leaders européens du numérique.

Avec plus de 150 experts et une croissance annuelle proche de 30% depuis 2020, l'acquisition de Quantion marque une nouvelle étape dans l'expansion d'Astek en Europe et constitue un

levier majeur de développement en Espagne, où le Groupe compte désormais 500 collaborateurs.

L'intégration de Quantion permet à Astek de renforcer ses expertises sur les sujets clefs que sont l'expérience client, la data et l'intelligence artificielle, et les infrastructures cloud. Par ailleurs, Quantion vient avantageusement compléter l'offre d'Astek dans le secteur du voyage et du transport aérien : le Groupe fait figure de leader européen sur cette activité phare, qui représente plus de 150 m€ de chiffre d'affaires en 2025 et est en fort développement.

Le montant du goodwill est de 3,3 millions d'euros.

2.1.3. Restructuration des filiales en France

Plusieurs restructurations internes ont eu lieu au cours de l'exercice sur le périmètre France avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

Elysis et Emisys ne font plus qu'un et utilisent désormais une marque commune : Emisys, an Astek company. Cette fusion consolide la position d'Astek dans la gestion et la performance de projets industriels. En unifiant ces expertises, le groupe propose une offre plus robuste et cohérente, répondant aux exigences des acteurs industriels. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) ASTEK. A cette occasion, la société Emysys a augmenté son capital de 943.800 euros par création de 9.438 actions ordinaires, d'un montant nominal de 100 Euros chacune.

Aux termes d'un projet de traité de fusion, les sociétés Maltberry, Kamelys et Axyway ont fusionné afin de former la société Riversen. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, Maltberry était la société mère de Kamelys (détenue à 100%) tandis que les sociétés Maltberry et Axyway étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) ASTEK.

La société ITM Consulting a été fusionnée à la société Astek France. Il est rappelé qu'au moment de la fusion les 2 sociétés étaient sœurs.

Agrément de deux nouveaux associés au sein de la société Tekneum : Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2025, Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont été agréés en qualité de nouveaux associés de la Société. Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont respectivement acquis 1.000 et 2.000 actions de la société TEKNEUM. Monsieur David MOREAU a, quant à lui, acquis 2.000 actions supplémentaires. En outre, la Société HICATECH a été nommée en qualité de Directeur Général Délégué de la société TEKNEUM.

2.2. La société

Les états financiers consolidés ci-joint présentent les opérations de la société (groupe) Astek et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Son siège social est situé à Boulogne-Billancourt.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Président le 05 juin 2026. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.3. Référentiel comptable

2.3.1. Le Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2024 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS IC (International Financial Reporting Standard Interpretation Committee) et du SIC (Standard Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [European Commission, official website - European Commission](https://ec.europa.eu/economy_finance/)

2.3.2. Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2025 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

■ amendements à IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Par ailleurs, l'IFRS interpretation committee (IFRS IC) a publié deux décisions définitives :

- IAS 38 « Immobilisations incorporelles » traitant de la comptabilisation d'actifs incorporels résultant des engagements liés au climat ;
- IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » précisant l'évaluation des indicateurs des économies hyperinflationnistes.

Ces interprétations n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2025 et pouvant être appliqués de manière anticipée. Il s'agit principalement des modifications à IFRS 9 « Instruments financiers » et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » traitant des contrats d'achat d'énergie renouvelable et clarifiant, notamment, la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers en date de règlement. Elles n'auront pas d'effets sur les états financiers du Groupe.

Normes publiées mais non encore applicables

IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » est d'application obligatoire au 1er janvier 2027 sous réserve de l'homologation par l'Union Européenne. Elle consiste principalement en un changement significatif de présentation du compte de résultat, en de nouvelles informations à communiquer en annexe, notamment sur les indicateurs de performance, et en des modifications plus limitées du tableau des flux de trésorerie et du bilan.

Le Groupe est en cours d'évaluation des principaux changements induits par l'application de ces nouvelles règles. A ce stade, il ne prévoit pas de l'appliquer par anticipation en 2026.

2.4. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Dans le cas de sociétés, sous influence notable (en règle générale une détention inférieure à la moitié des droits de vote) la méthode de mise en équivalence est retenue.

Au 31 décembre 2025, les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

2.4.1. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

(Groupe) Astek détient plus de la moitié des droits de vote dans toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 4.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

2.4.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les états financiers couvrent une période 12 mois.

La société (groupe) Astek ainsi que ses filiales clôturent leur exercice social le 31 décembre.

2.5. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

2.5.1. Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période et sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill qui font au minimum annuellement l'objet d'un test de perte de valeur
- La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats et des coûts associés liés aux contrats à long terme dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles
- La reconnaissance d'impôts différés actifs
- Les tests de valeurs les provisions courantes et non courantes et des engagements de retraite

Le Groupe a pris en considération l'environnement économique et financier dans ses estimations notamment pour l'élaboration de ses business plans et dans les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs des provisions.

2.5.2. Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée.

Le coût d'une acquisition correspond à la contrepartie transférée (complément de prix inclus), mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, majorée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue.

Pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur a le choix d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur (écart d'acquisition complet) soit pour la quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette juste valeur constitue la valeur d'entrée des actifs et passifs acquis, qui sont ensuite évalués conformément aux différentes normes auxquelles ils se rattachent.

Le goodwill est déterminé par différence entre le coût d'acquisition tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat.

Les compléments de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout ajustement de ces compléments de prix postérieurement à l'acquisition est comptabilisé en résultat de période, sauf s'il intervient pendant le délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) et qu'il résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise du contrôle. Dans ce cas, l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

2.5.3. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (immobilisations incorporelles acquises auprès d'un tiers) ou de production (immobilisations générales en interne) selon la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

2.5.3.1. Dépenses de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche appliquée supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés

nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation les critères suivants sont remplis :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement
- Son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre
- Sa capacité à l'utiliser ou la vendre
- La manière dont l'actif génèrera des avantages économiques futurs ainsi que le chiffrage de ces avantages économiques futurs
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur la durée probable d'utilisation.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

2.5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité, soit 1 à 3 ans.

2.5.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS16, à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants). L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

Agencements et aménagements	3 à 10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage industriel	3 ans
Matériel bureautique et informatique	3 à 5 ans
Matériels de transport	3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

2.5.5. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les immobilisations incorporelles non mises en service à la date d'arrêt.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisée, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme sur la période au-delà de 7 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill, puis à la réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité, et reconnue en résultat opérationnel.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise.

2.5.6. Actifs financiers

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en l'absence de marché actif ne permettant pas de déterminer leur juste valeur de façon fiable. En cas de baisse significative ou durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

2.5.7. Créances clients et autres créances courantes

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La valeur nominale d'origine des créances est diminuée le cas échéant du montant des pertes de valeur liées au risque d'irrécouvrabilité partielle ou totale des créances.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de douze mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

2.5.8. Trésorerie et équivalents

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.5.9. Opérations en devises – méthodes de conversion

2.5.9.1. Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la

date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Groupe Astek.

Les écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont comptabilisés en capitaux propres au sein de la réserve de conversion. Ils sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession ou à la perte de contrôle de l'activité étrangère concernée, date à laquelle ils sont reclassés en résultat.

À la date de clôture, le Groupe ne détient pas de prêts ou créances intra-groupe libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des entités concernées et répondant à la définition d'un investissement net dans une activité à l'étranger au sens d'IAS 21. Aucun traitement spécifique au titre des investissements nets dans des activités à l'étranger n'est donc appliqué.

2.5.9.2. États financiers libellés en devises

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5.10. Résultat par action

2.5.10.1. Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou

émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

2.5.10.2. Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites.

Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère au 31.12.2025	13 209
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	443 512
Actions dilutives	0
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des droits des instruments dilutifs	443 512
Résultat net par action au 31.12.2025 (en euros)	30
Résultat net dilué par action au 31.12.2025 (en euros)	30

2.5.11. Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.5.12. Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location financement ainsi que les emprunts obligataires). Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans le cas des dettes d'exploitation, elles ont des échéances inférieures à un an à l'origine, leur valeur nominale constitue donc une bonne approximation de ces dettes.

2.5.13. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

2.5.14. Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche, affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles, est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en autres produits d'exploitation.

2.5.15. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies. Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulé en contrepartie des services rendus, selon la méthode des unités de crédit projetées. Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective.

Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés au 31 décembre 2025 après prise en compte d'un coefficient d'actualisation de 3,96 %.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 67 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

2.5.16. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

2.5.17. Fait générateur du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 15.

Le chiffre d'affaires provenant de la majorité des contrats est comptabilisé comme une obligation de performance unique dont le transfert du contrôle est effectué au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

2.5.17.1. Ventes de marchandises

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

2.5.17.2. Prestations de services

Pour l'ensemble des typologies de contrats (Régie, Forfait ou Unités d'œuvre), le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. Pour les affaires au forfait, les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Le revenu des contrats au forfait dont l'exécution est effectuée sur plusieurs exercices est évalué à la clôture selon la méthode de l'avancement, sous déduction des éventuelles pertes à terminaison et comptabilisé en factures à établir.

Pour tous les types d'affaires, lorsque la production réalisée est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « facture à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constaté d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « Fournisseurs et autres débiteurs ».

2.5.17.3. Commissions

Les ventes réalisées à travers un mandat de facturation donnent lieu à un chiffre d'affaires équivalent à la marge brute générée .

2.5.18. Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond à la performance des activités ordinaires du Groupe. Il est déterminé avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels regroupent les éléments significatifs qui, par leur nature, leur caractère inhabituel ou non récurrent, ne reflètent pas la performance opérationnelle courante du Groupe et sont susceptibles d'affecter la comparabilité des exercices.

Ils comprennent notamment :

les coûts liés aux opérations de restructuration et de réorganisation ;

les frais relatifs aux opérations de croissance externe et d'intégration des sociétés acquises ;

les résultats de cession d'activités ou de sociétés consolidées ;

les dépréciations d'actifs non courants, y compris les écarts d'acquisition lorsqu'elles présentent un caractère significatif ;

ainsi que certains produits et charges présentant un caractère matériel et non récurrent.

Ces éléments sont présentés distinctement au compte de résultat afin de faciliter l'analyse de la performance opérationnelle courante du Groupe.

2.5.19. Instruments financiers

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

2.5.20. Contrat d'affacturage

La cession des créances commerciales, dans le cadre du contrat d'affacturage doit être analysée par référence à la norme IAS 39 qui prescrit une analyse en substance du contrat en fonction de trois critères principaux de déconsolidation des actifs financiers, applicables notamment aux cessions de créances, à savoir :

- L'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif
- Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif
- La perte du contrôle de l'actif.

Le Groupe ne remplit pas ces critères l'obligeant à présenter dans ces comptes la mobilisation de créances qui se traduit par :

- L'enregistrement de la créance cédée dans un compte courant, la contrepartie est en compte de dettes.

2.5.21. Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Tout impact lié aux actions propres au-delà du prix d'acquisition (frais, plus ou moins-value de cession des actions propres, effet impôt) est directement imputé en réserves consolidées.

2.5.22. Paiements en action

Les dirigeants du groupe peuvent bénéficier d'attribution gratuite d'actions.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés sont comptabilisés en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Présentation de la maison mère

Au cours de l'exercice 2025, la société mère a modifié sa forme juridique et est devenue une société par actions simplifiée (SAS), se substituant à la forme antérieure de société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Son capital social est de 443.512 €, composé de 443.512 actions à 1€ de nominal (443.512 € en 2024).

3.2. Identité des sociétés du groupe et détention

Unité	2025.12				2024.12			
	Méthode	Tx d'intégrat.	Tx d'intérêt	Tx de contrôle	Méthode	Tx d'intégrat.	Tx d'intérêt	Tx de contrôle
	Clôture	Clôture	Clôture	Clôture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture
ALISBEL - Alsinova Belgique	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ALSICAN - Alsinova Canada	IG	100%	78%	78%		0%	0%	0%
ALSIFR - Alsinova France	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ALSIUS - Alsinova US	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
LEG - Legends by Astek	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
QUANT - Quantion	IG	100%	70%	70%		0%	0%	0%
GPAS - Groupe Astek	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
AINTE - Astek International	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ALLI - Astek Projets et Offres	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUDI - Astek Saudi Arabia	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUSTRIA - Astek Technology Australia PTY LTD	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASCONMORRE - Conmorre AB (Sweden)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASHK - ASTEK HONG-KONG	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASLUX - Astek Luxembourg	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMADA - ASTEK MADAGASCAR	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMALAYSIA - Astek Malaysia Services	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMAURICIUS - Astek Mauricius	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMIDDLEEAST - Astek Middle East IT (Dubai)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMOROCCO - Astek Technology Morocco	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPINF - Aspire Infotech	IG	100%	70%	100%	IG	100%	70%	100%
ASPOLSKA - Astek Polska	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPORTUGAL - Astek Portugal	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPEV - Aspire Services	IG	100%	70%	100%	IG	100%	70%	100%
ASPVOL - Aspire Volante	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
ASSHANGAI - Astek China (China)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASSINGAPORE - Astek Singapore Innovation Technology	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASTC - Astek Technology Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASTP - Astek Technology Poland	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASUK - Astek Services Ltd (UK)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASVIETNAM - Astek Viet Nam Innovation Technology	IG	100%	91%	91%	IG	100%	91%	91%
ATE - ASTEK FRANCE	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
BES - Business & Engineering Solutions	IG	100%	95%	95%	IG	100%	95%	95%
BYTCAN - Entreprise Bytek Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
BYTNEW - Bytek	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
CATE - CATEP	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
CISTEC - IMMUNE-IT BV (Netherlands)	IG	100%	51%	51%	IG	100%	51%	51%
DATAID - Dataid	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
DECESP - Decskill Espana SL	IG	100%	60%	100%	IG	100%	60%	100%
DECPRIT - Decskill Technologies de Informacia LDA	IG	100%	60%	60%	IG	100%	60%	60%
DIT - DREAM IT	IG	100%	100%	100%	IG	100%	76%	76%
ELYBEL - Elysis Belgique	IG	100%	87%	88%	IG	100%	88%	88%
ELYEST - Elysis Est	IG	100%	100%	100%	IG	100%	95%	95%
EMIHOLD - EMISYS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
GOODBITS - Goodbits Tech Private Ltd (India)	IG	100%	82%	100%	IG	100%	73%	100%
IFM - INTITEK FOR MANUFACTURING	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTBELGIQUE - IMMUNE-IT BV (Belgium)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTPAYSBAS - IMMUNE-IT BV (Netherlands)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INC - Astek Lab (Canada)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INCKA - INCKA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIAMERICA - Astek US	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIIBERICA - Astek Iberica	IG	100%	95%	95%	IG	100%	95%	95%
IPOK - IPOK	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
ITMINNO - Astek Research & Innovation	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ITMSTAT - It&M Stats	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
MALTBERRY - MALTBERRY	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
RAISED - RAISED	IG	100%	83%	83%	IG	100%	100%	100%
SANOIA - E-HEALTH SANOIA	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
SEMA - SEMANTYS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SML - Sinergia Media Labs Private Ltd (India)	IG	100%	82%	82%	IG	100%	73%	73%
SOTCON - Sotec Consulting	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTHRT - Human Ressources & Technology SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTLUA - Level Up Labs SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTMAC - Multi Actions 4U SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTTTA - Tech Tech Apps SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
TEKNEUM - Tekneum	IG	100%	76%	76%	IG	100%	81%	81%
VIACONSULT - Astek Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
WHIZ - Whizzer	IG	100%	65%	65%	IG	100%	100%	100%

Nomenclature des méthodes de consolidation : « NI » signifie Non Intégré, « IG » signifie Intégration Globale, « MEE » signifie Mise en équivalence et « FME » signifie Fausse Mise en Equivalence.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	2024.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Var. du taux d'intégration	Dotations de l'exercice	Cours de change	Autres	2025.12
Ecart d'acquisition	274 783	20 060	0	7 490	0	-308	802	302 827
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-5 756	0	0	0	0	0	0	-5 756
Total Valeur Nette	269 027	20 060	0	7 490	0	-308	802	297 071

Dont le détail s'analyse comme suit :

GOODWILL En milliers d'euros	2025.12			2024.12
	Brut	Provision	Net	Net
UGT France	169 204	5 710	163 494	156 180
UGT Pologne	5 484	0	5 484	5 484
UGT Amérique du Nord	19 574	0	19 574	17 829
UGT Europe	72 450	46	72 404	52 734
UGT Asie	16 865	0	16 865	16 865
UGT Middle East	19 250	0	19 250	19 790
TOTAL	302 827	5 756	297 071	268 882

Il est précisé que :

- Les goodwill de sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés en normes IFRS avec en particulier la comptabilisation à la juste valeur selon la norme IFRS 3 de tous les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des sociétés entrant dans le périmètre.
- Les goodwill concernant la société ASTEK générés avant le 31/12/05 ont été évalués sur la base des capitaux propres consolidés de ce sous-groupe à cette date. C'est cette même valeur qui a été retenue comme valeur d'apport lors de la création de (GROUPE) ASTEK.

Les écarts d'acquisition sont regroupés par Unités Génératrices de Trésorerie qui sont le niveau auquel sont effectués les tests de dépréciation.

Les goodwill ont fait l'objet de tests de dépréciation reposant sur une combinaison des méthodes suivantes :

- Evaluation par les cash-flows actualisés des sociétés, les principaux paramètres étant :
Prévision sur 5 ans puis projection à l'infini
Taux d'actualisation avant impôt médian à 9%
Taux de croissance avant impôt à l'infini médian à 1,5%
- Accompagnés d'une vérification de la cohérence :

- Du poids relatif de la valeur terminale
- Calcul de sensibilité effectué
- Multiples de sociétés comparables

La mise en œuvre de ce test n'a abouti à aucune dépréciation des UGT sur l'exercice 2025.

La Pologne est présentée comme une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) distincte du reste de la zone Europe. En effet, cette implantation dispose d'une autonomie opérationnelle et commerciale générant des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles des autres entités européennes. De plus, c'est à ce niveau géographique que la Direction du Groupe suit et évalue la performance interne.

4.2. Droit d'utilisation IFRS 16 et dettes de location

Au 31 décembre 2025, à la date de transition et au cours de l'exercice, les principales incidences liées à l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont les suivantes :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions et Sorties	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Périmètre	Reclassements Mises au rebut	Changements de méthodes	2025.12
Droit d'utilisation (Droit au bail)	42 104	8 902	-4 986	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Total Immobilisations corps	42 104	8 902	-4 986	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Amort/dép. droit d'utilisation	-21 927	0	4 303	8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Amort/dép. immobilisations corps	-21 927	0	4 303	8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Valeur Netto	20 177	8 902	-682	-8 487	-209	-250	-287	0	19 164

En milliers d'euros	2024.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Périmètre (F70)	Ecart de conversion	Reclassement	Changement de méthode	2025.12
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	15 593	6 115	- 7 434	- 259	- 199	0	741	14 557
Dettes financières non courantes	15 593	6 115	- 7 434	- 259	- 199	0	741	14 557
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 571	2 754	- 2 722	- 67	- 20	0	385	5 901
Intérêts courus sur emprunts - courant - loci	153	0	- 8	- 8	- 1	0	4	140
Dettes financières courantes	5 723	2 754	- 2 729	- 75	- 21	0	389	6 042
Dettes financières	21 317	8 869	- 10 163	- 334	- 220	0	1 130	20 598

Tableau des flux de trésorerie consolidé :

L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact sur le total des flux de trésorerie consolidés mais conduit à améliorer la marge brute d'autofinancement et in fine les flux générés par l'activité au détriment des flux liés aux opérations de financement. En 2025, la ligne « flux net de trésorerie liés aux opérations de financement » intègre les décaissements relatifs aux contrats de location pour un montant de 3,1 M€ (soit 2,7 M€ au titre du remboursement du principal de la dette de location et 0,4 M€ au titre des intérêts financiers versés).

Compte de résultat consolidé :

L'application d'IFRS 16 a un impact faible sur le compte de résultat consolidé. Sur l'exercice 2025, le résultat net est impacté à hauteur de +0,8 M€ (avec un impact de +1,5 M€ sur le résultat opérationnel et de -1,5 M€ sur le résultat financier).

4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisitions	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Concessions, brevets & droits similaires	60	0	0	-11	0	0	1 084	-1	0	1 132
Logiciels	1 406	107	0	-199	0	0	288	1	0	1 603
Droit au bail	0	518	0	0	0	-74	0	2 098	0	2 541
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	802	-802	0	0
Marque	0	422	0	0	0	0	0	-417	0	6
Clientèle	21	0	-20	0	0	-1	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 181	53	-2	-175	0	4	0	-8	0	1 053
Total Immobilisations incorporelles	2 668	1 100	-22	-385	0	-71	2 174	871	0	6 438
Amort/Dép. conc. brevets & dts similaires	-51	0	0	11	-27	0	-928	1	0	-995
Amort/Dép. logiciels	-1 317	0	0	192	-73	0	-238	-1	0	-1 436
Amort/Dép. autres immos incorp.	-1 115	0	2	175	-438	57	0	-1 811	0	-3 131
Total Amort/dép. immobilisations incorporelles	-2 483	0	2	378	-538	57	-1 166	-1 811	0	-3 861
Total Valeur Nette	185	1 100	-21	-6	-538	-14	1 008	-940	0	774

4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Installations tech, matériel & outillage	8 000	743	-3	-129	0	-143	344	38	0	8 850
Matériel de bureau	2 883	58	-13	-76	0	-105	216	-211	0	2 752
Matériel de transport	599	76	0	-212	0	-17	0	0	0	446
Matériel informatique	6 033	433	-40	-949	0	-313	407	-52	0	5 519
Droit d'utilisation	42 104	8 902	0	-4 985	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Immobilisations corporelles en cours	12	42	0	-37	0	0	0	0	0	18
Autres immobilisations corporelles	418	3	-7	0	0	-1	12	-29	0	396
Total Immobilisations corps	60 049	10 258	-63	-6 368	0	-935	1 313	-2 382	0	61 883
Amort/Dép. Matériel de bureau	-1 912	0	0	76	-216	77	-168	121	0	-2 021
Amort/Dép. Matériel transport	-439	0	0	212	-79	12	-4	11	0	-287
Amort/Dép. Matériel informatique	-4 837	0	0	982	-480	238	-283	-28	0	-4 407
Amort/Dép. install tech, matériel & outill.	-5 280	0	3	142	-910	100	-280	-105	0	-6 340
Amort/Dép. autres immobilisations corp.	-179	0	7	0	-38	-1	-5	1	0	-214
Amort/Dép. droit d'utilisation	-21 927	0	0	4 303	-8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Amort/dép. immobilisations corps	-34 584	0	10	5 716	-10 208	573	-1 324	1 811	0	-38 607
Total Valeur Nette	25 465	10 258	-53	-672	-10 208	-361	-11	-541	0	23 876

4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts versés dans le cadre des contrats de location immobilière.

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Titres de participation	2 160	2 028	-118	0	0	-1 910	0	0	2 160
Créances rattachées à des part. - courant	4	0	0	0	0	0	0	0	4
Titres immobilisés (afs - non courant)	38	0	-20	0	0	0	0	0	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	5 085	670	-508	0	-315	213	0	0	5 145
Total Immobilisations financières	7 287	2 698	-646	0	-314	-1 697	0	0	7 327
Dépréciations des titres	-2 095	0	0	0	0	0	0	0	-2 095
Dép. des titres immobilisés - courant	-4	0	0	0	0	0	0	0	-4
Total Dép. immobilisations financières	-2 099	0	0	0	0	0	0	0	-2 099
Total Valeur Nette	5 188	2 698	-646	0	-314	-1 697	0	0	5 228

Les titres non consolidés s'analysent comme suit : Astek Madrid (55 k€), Axones Tunisie (52k€), BAG SAS (5 k€), Astek Mexique (3 k€) et AXIBLE (1 897 k€ – société en cours de liquidation).

Ces titres sont dépréciés à 100% à l'exception d'Axones Tunisie, non provisionnés.

4.6. Créances

L'analyse des créances se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Clients et comptes rattachés	151 271	149 539
Factures à établir	25 481	25 821
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 089	3 664
Total Clients et comptes rattachés	177 841	179 023
Créances sur personnel & org. sociaux	881	929
Créances fiscales - hors IS - courant	10 712	14 104
Comptes courants Groupe actif - courant	54 165	24 834
Autres créances - courant	1 684	1 948
Total Autres créances	67 441	41 815
Dép. Clients et comptes rattachés	-5 331	-3 740
Dép. comptes courants	-4 272	-4 272
Total Clients et comptes rattachés	-9 603	-8 012
Total Clients et autres débiteurs	235 679	212 826
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	15 862	10 087
Créances d'impôts	15 862	10 087
Autres actifs courants	5 140	3 977
Autres actifs courants	5 140	3 977

Les créances clients « France » ont été cédées à des tiers, dans le cadre de conventions de cession de créances, conclues avec un organisme d'affacturage.

Au 31 décembre 2025, le solde des créances cédées et non réglées s'élève à 12 012 k€ (cf. §2.5 – Contrat d'affacturage).

Les normes groupe imposent la dépréciation des créances en risque de recouvrement. Il n'existe donc pas de créance échue significative et non dépréciée au 31 décembre 2025.

Hormis les créances d'impôts, il s'agit de créances court terme à moins d'un an. La ventilation des créances d'impôts par échéance est la suivante :

	2025.12	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Etat, Impôts sur les bénéfices - créances	2 615	2 615	0	0	0	-

4.7. Emprunts et dettes financières et ventilation par échéance

En milliers d'euros	2024.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Ecart de conversion	Périmètre	Reclas. & Chgt. méthode IFRS	2025.12
Emprunts contrats de location financements							
Emprunts obligataires	300 858	31 442	-295	-48	0	-97	331 860
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	15 593	6 115	-6 693	-199	-259	0	14 556
Autres emprunts	15 219	395	-6 240	-23	197	0	9 548
Intérêts courus sur emprunts	18 716	30 959	0	0	0	0	49 675
Dettes financières non courantes	350 386	68 911	-13 228	-270	-62	-97	405 639
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	103	57	-178	-13	0	0	-31
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 571	2 754	-2 337	-20	-67	0	5 901
Dette Factor	11 745	3 827	-3 364	-2	-195	0	12 012
Intérêts courus sur emprunts	153	0	-8	-1	-8	4	140
Concours bancaires	147	1 442	0	0	0	0	1 589
Dettes financières courantes	17 718	8 081	-5 887	-36	-269	4	19 611
Dettes Financières	368 104	76 992	-19 115	-306	-332	-93	425 251

En milliers d'euros	2025.12	2024.12	Moins de 1 an	1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	331 860	300 858	0	0	331 860
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	14 556	15 593	0	14 556	0
Autres emprunts	9 548	15 219	0	9 548	0
Intérêts courus sur emprunts	49 675	18 716	49 675	0	0
Dettes financières non courantes	405 639	350 386	49 675	24 104	331 860
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	-31	103	0	-31	0
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 901	5 571	5 901	0	0
Dette Factor	12 012	11 745	12 012	0	0
Intérêts courus sur emprunts	140	153	140	0	0
Concours bancaires	1 589	147	1 589	0	0
Dettes financières courantes	19 611	17 718	19 642	-31	0
Dettes Financières	425 251	368 104	69 317	24 073	331 860

Dans le cadre du financement des acquisitions, le Groupe a effectué des tirages complémentaires de sa dette auprès de ses partenaires financiers.

4.8. Autres dettes

En milliers d'euros	2025.12	2024.12
Dettes fournisseurs	23 084	28 888
Factures non parvenues	11 811	9 061
Total dettes et comptes rattachés	34 895	37 949
Dettes sociales - courant	43 055	42 658
Dettes provisionnées Participation des salariés	1 938	520
Dettes fiscales (hors IS) - courant	37 907	39 760
Dividendes à payer	93	92
Autres dettes - courant	2 840	1 316
Total autres dettes	85 832	84 346
Total Fournisseurs et autres débiteurs	120 727	122 295
Etat, Impôt sur les bénéfices - dettes - courant	2 013	950
Dettes d'impôts	2 013	950
Clients avances et acomptes reçus	15	253
Clients - Avoirs et RRR	619	71
Autres passifs courants	21 592	24 980
dont Dettes s/ acquis. d'actifs incorporels	10 203	16 303
Total des autres passifs courants	22 227	25 305

Il s'agit de dettes court terme dont l'échéance est à moins d'un an.

4.9. Provision pour risques et charges

En milliers d'euros	2024.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Cours de changes	Périmètre	Reclasse	Effet de l'actualisation	Reclass.	2025.12
Provisions pour litiges - non courant	2 682	930	-1 129	0	-4	151	0	0	0	2 681
Provisions pour litiges - courant	0	159	0	0	0	0	0	0	0	159
Total Provisions pour risques	2 682	1 089	-1 129	0	-4	151	0	0	0	2 790
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 642	54	-201	0	0	6	0	0	0	2 500
Autres provisions pour charges - courant	52	74	0	0	-9	0	-62	0	0	55
Autres provisions pour charges - courant	3	59	0	0	-22	0	19	0	0	57
Total Provisions pour charges	2 697	187	-201	0	-31	6	-43	0	0	2 612

Les provisions pour litiges correspondent à des litiges prud'hommaux au 31.12.2025.

4.10. Impôts différés

<i>en milliers d'euros</i>	2024.12	Incidence résultat	Cours de change	Variations de périmètre	Autres	2025.12
Impôts différés - actif	2 573	857	-42	-78	-522	2 788
Impôts différés - passif	533	85	0	-4	-523	91
Solde net d'impôt différé	2 040	772	-42	-74	1	2 696
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Données de liasse	481	146	-25	0	0	602
Autres retraitements	693	0	-12	0	0	681
Différences temporaires	-285	836	-1	-71	0	481
Annulation provisions réglementées	-12	-131	0	0	0	-143
Annulation frais d'établissement	15	0	0	0	0	15
Annul. des écarts de conv. & prov. de change	6	-1	0	0	0	5
Retraitement des engagements de retraite	647	-37	0	2	0	611
Retraitement du crédit-bail locataire	77	0	0	0	0	77
Autres retraitements (automatique)	463	-41	-4	-6	0	412
Retrait. juste valeur instrum. financiers	-45	0	0	0	0	-45
Total impôt différé par nature	2 040	772	-42	-75	1	2 696

5. DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT

5.1. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Rémunérations du personnel	-297 712	-277 249
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-88 146	-85 441
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-11 096	-10 607
Participation des salariés	-1 257	-317
Dot./Prov. engagements de retraite	-54	-296
Rep./Prov. engagements de retraite	201	32
TOTAL des charges de Personnel	-398 064	-373 877

5.2. Les charges externes

L'analyse des charges par nature est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Achats consommés	-1 067	-1 832
Sous-traitance générale	-184 701	-172 406
Locations et charges locatives (*)	-2 583	-5 381
Personnel mis à disposition	-619	-111
Honoraires	-5 088	-4 492
Déplacements, missions	-10 270	-10 532
Publicités	-3 058	-2 632
Frais postaux	-2 097	-2 667
Entretiens et réparations	-1 829	-1 612
Primes d'assurance	-832	-853
Services bancaires	-733	-683
Autres charges externes	-11 188	-5 861
TOTAL des charges externes	-224 066	-209 062

(*) En 2025 comme en 2024, uniquement des charges locatives, des contrats d'une durée inférieure à 12 mois et des prestations de service conformément à l'application d'IFRS 16.

5.3. Les autres produits et charges d'exploitations

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Crédit d'impôt recherche / Mécénat	10 321	8 005
Subventions d'exploitation	127	280
Conseil de surveillance	-486	-648
Autres charges	-2 835	-1 046
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-83	-3 978
Rep./dép. des créances (actif circulant)	2 606	1 743
Rep. aux prov. d'exploitation	648	2 084
TOTAL des Autres produits et charges d'exploitation	10 299	6 440
TOTAL des Dot. aux provisions	-4 621	-3 456

5.4. Les autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les opérations inhabituelles et de montants significatifs pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Honoraires liés à l'acquisition de nouvelles sociétés	-720	-1 772
Honoraires liés au refinancement de la dette	0	-1 114
Redressement fiscaux et sociaux	0	-657
Autres produits et charges opérationnels	-7 172	-3 245
TOTAL des autres produits et charges opérationnels	-7 892	-6 789

5.5. Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Coût de l'endettement financier	-32 741	-27 155
Pertes de change sur autres dettes et créances	-3 282	-1 317
Gains de change sur autres dettes et créances	1 863	2 047
Dividendes	0	17
Autres produits et charges financières	-687	-1 421
Résultat Financier	-34 847	-27 829

5.6. Impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Résultat net	16 135	-12 696
Charges d'impôts	-9 453	-32 537
RESULTAT AVANT IMPOT	25 588	19 841
Charges d'impôt théorique	-6 397	-4 960
Charge d'impôt consolidée	-9 453	-32 537
CVAE	824	789
Crédit d'impôt	-1 871	-2 001
IS sur exercices antérieur Dream IT	0	863
Filiales étrangères	2 719	2 091
Déficits nets utilisés sur les filiales	0	-102
Redressement sur exercices antérieurs	0	23 552
Autres	1 383	2 384
TOTAL	-6 397	-4 960
dont Impôt différé	772	-228

6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

6.1. Gestion des risques financiers

6.1.1. Risque de change

Compte tenu de sa présence internationale, le groupe est exposé au risque de change sur ses flux d'exploitation ainsi que sur ses investissements dans les filiales étrangères. Aucune couverture n'est contractée dans les filiales qu'elles soient françaises ou internationales.

6.1.2. Risque de liquidité

Le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité de manière significative.

6.1.3. Risque actions

Compte tenu de la nature de ses placements (Sicav monétaires), la société n'est pas confrontée aux risques actions.

6.2. Transactions avec les parties liées

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations entre le groupe et les actionnaires (ou représentants). Il n'existe, en effet, pas de société sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint qui pourraient être concernées par la norme IAS 24.

Il n'y aucune partie liée identifiée.

6.3. Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2.8 millions d'euros (EUR) ont été émises suite à la mise en place d'un découvert et d'un contrat d'affacturage en Pologne.
- Une garantie maison-mère à première demande d'un montant global de 3 millions de dollars canadien (CAD) a été émise suite à la mise en place d'un découvert bancaire au Canada.

- Astek Canada a accordé une caution solidaire portant sur les actions dans le cadre d'un prêt dont le capital restant dû s'élève à 710 \$ au 31 décembre 2025.
- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2m SAR ont été émises suite à la mise en place d'un découvert bancaire en Arabie Saoudite.

Et la société (groupe) Astek s'est engagée à respecter les covenants financiers suivants (sur la base des comptes consolidés) :

- Ratio de levier : Dettes financières nettes consolidées / EBITDA Consolidé

Au 31 décembre 2025, le Groupe respecte ces ratios.

6.4. Effectif fin d'année

	2025.12	2024.12
Employés	300	276
Cadres	6 910	6 368
Sous-traitants	2 247	1 461
	9 458	8 105

6.5. Evènements post clôture

Périmètre France

Aucun évènement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée sur le périmètre France.

Zone Europe

➤ Fusion-absorption des sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U, TECH TECH APPS, par la société SOTEC CONSULTING

Aux termes d'un acte notarié en date du 14 janvier 2026, les sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U et TECH TECH APPS ont été absorbées par la société SOTEC CONSULTING.

1. ETATS FINANCIER

1.1. Etat de situation financière - Bilan Consolidé

ACTIF	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Ecart d'acquisition	4.1	297 071	269 027
Droit d'utilisation - IFRS 16	4.2	19 511	20 146
Immobilisations incorporelles	4.3	775	185
Immobilisations corporelles	4.4	4 365	5 318
Autres actifs financiers	4.5	5 228	5 188
Impôts différés		2 788	2 573
Autres actifs long terme		364	375
Total Actifs non-courants		330 102	302 812
Stocks et en-cours		169	267
Clients et autres débiteurs	4.6	235 679	212 826
Créances d'impôt	4.6	15 862	10 087
Autres actifs courants	4.6	5 140	3 977
VMP et autres placements		117	942
Disponibilités		64 494	55 220
Total des Actifs courants		321 461	283 320
Total Actif		651 563	586 133

PASSIF	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Capital		444	444
Primes liées au capital		15 252	14 623
Actions propres		-5	0
Autres réserves		-3 122	-722
Résultats accumulés		56 076	43 269
Total Capitaux propres, part du groupe		68 645	57 613
Intérêts minoritaires		6 735	5 055
Total des capitaux propres	1.4	75 379	62 668
Emprunts et dettes financières	4.7	391 028	334 638
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	4.7	14 556	15 593
Engagements envers le personnel	4.9	2 500	2 642
Autres provisions	4.9	2 845	2 734
Impôts différés	4.10	91	527
Autres passifs long terme		526	906
Total passifs non courants		411 547	357 041
Emprunts et concours bancaires (yc. Emprunt factor)	4.7	13 628	12 150
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	4.7	6 042	5 723
Fournisseurs et autres créditeurs	4.8	120 727	122 295
Dettes d'impôt	4.8	2 013	950
Autres passifs courants	4.8	22 227	25 305
Total passifs courants		164 636	166 423
Total des passifs		576 183	523 464
Total Passif		651 563	586 133

1.2. Compte de résultat consolidé

COMPTE DE RESULTAT	Note	2025.12	2024.12
<i>En milliers d'euros</i>			
Chiffre d'affaires		700 067	651 173
Autres produits de l'activité		2 566	147
Achats consommés	5.2	-1 067	-1 832
Charges externes	5.2	-222 999	-207 230
Charges de personnel	5.1	-398 064	-373 877
Impôts et taxes		-7 044	-8 147
Dotations aux amortissements sur immobilisations		-10 798	-8 707
Dotations aux dépréciations et provisions		-4 621	-3 456
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-11	-52
Autres produits et charges d'exploitation	5.3	10 299	6 440
Résultat opérationnel courant		68 327	54 459
Autres produits et charges opérationnels	5.4	-7 892	-6 789
Résultat opérationnel		60 435	47 670
Coût de l'endettement financier net	5.5	-34 127	-28 192
Autres produits et charges financiers	5.5	-720	363
Résultat avant impôt		25 588	19 841
Impôts sur les bénéfices	5.6	-9 453	-32 537
Résultat après impôt		16 135	-12 696
Résultat net de l'ensemble consolidé		16 135	-12 696
Intérêts minoritaires		-2 926	-718
Résultat net Part du groupe		13 209	-13 414

Au cours de l'exercice 2025, le Groupe ASTEK a poursuivi sa stratégie de croissance externe. Il a pris le contrôle à 100% de la business unit Life Sciences CRO de KEYRUS, spécialisé dans la gestion des essais cliniques et non cliniques pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et des dispositifs médicaux. Cette acquisition a été finalisée au mois de juin par la création des entités ALSINOVA.

(Groupe) Astek par le biais de sa filiale Astek International a effectué une autre acquisition en Espagne en prenant le contrôle majoritaire pour 70% de la société Quantion (juillet 2025), fortement implanté dans le secteur de l'aérien.

Ces sociétés ont été intégrées aux comptes consolidés.

Si la prise de contrôle avait eu lieu au 1er janvier de l'exercice, soit une année complète, les principaux indicateurs du compte de résultat auraient été les suivants :

<i>En milliers d'euros</i>	2025 Publié	2025 Proforma
Chiffres d'affaires	700 067	718 545
Résultat Opérationnel courant	68 327	69 603
Résultat Net de l'ensemble consolidé	16 135	17 557

1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

TABLEAU DE FLUX DE TRESORIE

En milliers d'euros

	2025.12	2024.12
Résultat net total consolidé	16 135	-12 696
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	10 787	10 844
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	2 723	-41
Elim. des produits de dividendes	0	-17
Autres prod. et chges sans incidence trésorerie	-2 198	-1 777
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	27 447	-3 694
Elim. de la charge (produit) d'impôt	9 453	32 537
Elim. du coût de l'endettement financier net	34 117	28 192
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	71 017	57 036
Incidence de la variation des stocks	98	79
Incidence de la variation des créances	-18 329	-26 442
Incidence de la variation des dettes	-6 169	2 504
Incidence de la variation des frais d'émission d'emprunts	-5	0
Impôts payés	-14 903	-14 844
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	31 709	18 333
Incidence des variations de périmètre	-18 253	-80 212
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-12 150	-6 023
Acquisition d'actifs financiers	-2 028	-104
Variation des prêts et avances consentis	-156	-1 944
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	109	1 965
Cession d'actifs financiers	20	0
Dividendes reçus	0	17
Autres flux liés aux opérations d'investissement	0	1 320
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-32 458	-85 212
Augmentation de capital	272	919
Cession (acquisition) nette d'actions propres	-5	0
Emission d'emprunts	43 819	304 943
Remboursement d'emprunts	-17 489	-219 651
Intérêts financiers nets versés	-3 140	-9 472
Dividendes payés aux actionnaires du groupe	0	0
Dividendes payés aux minoritaires	-903	0
Autres flux liés aux opérations de financement	-13 369	-17
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	9 186	76 723
Incidence liaison haut de bilan	0	0
Incidence de la variation des taux de change	-1 434	424
Variation de la trésorerie	7 003	10 268
Trésorerie d'ouverture	56 055	45 787
Trésorerie de clôture	63 062	56 055
Trésorerie Actif	64 650	56 200
VMP - Equivalents de trésorerie	156	980
Disponibilités	64 474	55 192
Intérêts courus non échus s/ dispo.	20	28
Trésorerie Passif	1 588	146
Trésorerie nette	63 062	56 055

La notion de trésorerie nette utilisée par le Groupe correspond à la trésorerie immédiatement disponible, au sens de la norme IAS 7 et du tableau de flux de trésorerie.

Les incidences de variations de périmètre se décompose de 23,5 millions d'euros d'investissements diminués de 5,2 millions d'euros de trésorerie nette acquise.

1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

CAPITAUX PROPRES <i>en milliers d'euros</i>	Capital	Primes liées au Capital	Réserves et Reports	Résultat	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres total
CAPITAUX PROPRES 2023	444	14 623	32 475	23 275	70 817	3 185	74 003
Opération sur le capital	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	0	23 275	-23 275	0	0	0
Dividendes versés	0	0	0	0	0	0	0
Résultat de la période	0	0	0	-13 414	-13 414	718	-12 696
Ecart de conversion	0	0	471	0	471	146	617
Autres retraitements	0	0	-261	0	-261	1 005	744
CAPITAUX PROPRES 2024	444	14 623	55 960	-13 414	57 613	5 054	62 668
Opération sur le capital	0	0	0	0	0	0	0
Affectation du résultat N-1	0	0	-13 414	13 414	0	0	0
Mouvements sur actions propres	0	0	0	0	-5	0	-5
Dividendes versés	0	0	0	0	0	-903	-903
Résultat de la période	0	0	0	13 209	13 209	2 926	16 135
Augmentation de capital	0	0	0	272	272	0	272
Ecart de conversion	0	0	-2 398	0	-2 398	-390	-2 788
Autres retraitements	0	628	-675	0	-48	48	0
CAPITAUX PROPRES 2025	444	15 252	39 473	13 481	68 644	6 735	75 379

2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITE DE CONSOLIDATION, METHODE ET REGLES D’EVALUATION

2.1. Préambule et faits marquants de l’exercice

Définition du groupe

La société holding FINANCIERE ASTEK a été créée le 25 janvier 2024. Au 31 décembre 2025, cette dernière possède la totalité des titres de la société (groupe) astek.

Le capital de la société FINANCIERE ASTEK est détenu à 100% par la société holding COMPAGNIE DES JALLES ET DES ESTEYS, immatriculée en date du 30 mars 2024. Cette dernière est elle-même détenue à hauteur de 73,26% par Robinson Technologies SA, société consolidante ultime du groupe ROBINSON TECHNOLOGIES.

La société (groupe) astek établit des comptes consolidés sur une base volontaire. En effet, la société ne remplit pas les critères rendant obligatoire l’établissement de comptes consolidés conformément aux dispositions légales applicables. Toutefois, des comptes consolidés sont préparés afin de répondre aux demandes des établissements financiers dans le cadre du suivi des engagements et financements du groupe.

Après une année 2024 marquée par un tournant stratégique dans l’évolution du Groupe avec notamment un financement historique de 560 millions d’euros et une forte croissance externe, l’année 2025 marque la continuité de ce cycle de croissance. Grâce à la mobilisation de tous, le Groupe a poursuivi son ascension, affichant une performance de premier plan, et est entré dans une nouvelle dimension, devenant un acteur majeur de la transformation digitale des entreprises.

Dans un contexte macroéconomique incertain (inflation élevée, instabilité politique interne et tensions géopolitiques), le Groupe a poursuivi son développement avec une performance solide. Le chiffre d’affaires a ainsi progressé de 7.5%, porté par notamment par des acquisitions externes stratégiques sur les deux derniers exercices. Le chiffre d’affaires pro forma atteint les 718 millions d’euros. Ce résultat témoigne d’une croissance soutenue, qui reste alignée avec nos objectifs à long terme, tout en renforçant notre position dans des secteurs clés comme le Life Sciences et en consolidant notre présence à l’international.

<i>en milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12	Croissance 25-24
France	375 817	377 798	-0,5%
Europe	200 068	156 198	28,1%
Amérique	57 495	69 045	-16,7%
Asie	13 844	15 734	-12,0%
Afrique	3 684	1 599	130,4%
Océanie	95	104	-8,0%
Moyen orient	49 063	30 695	59,8%
TOTAL	700 067	651 173	7,5%

2.1.1. Acquisition des filiales Alsinova (ex-Keyrus)

L'acquisition des activités Life Sciences CRO de KEYRUS permet à Astek de renforcer sa proposition de valeur, en offrant une offre complète et intégrée à ses clients du secteur des sciences de la vie, combinant expertise clinique et innovation technologique. Les activités acquises, spécialisée dans la gestion des essais cliniques et non cliniques pour l'industrie pharmaceutique, biotechnologique et des dispositifs médicaux, désormais regroupées sous la marque ALSINOVA,

Fort de plus de 230 collaborateurs en France, Belgique, Canada et États-Unis, les activités Life Sciences CRO de KEYRUS accompagnent des clients de premier plan sur les marchés européen et nord-américain dans la conception, la gestion et l'analyse d'essais cliniques. Ces activités bénéficient également d'une présence en Afrique du Nord et en Inde.

L'offre couvre l'ensemble du cycle de développement : développement clinique et réglementaire (élaboration de plans de développement, soumissions aux autorités de santé, conception méthodologique), opérations cliniques (gestion des essais, monitoring, data management, biostatistiques), rédaction médicale et gestion des études non interventionnelles.

Le montant du goodwill est de 16,7 millions d'euros.

2.1.2. Acquisition Quantion

Astek a effectué une prise de participation majoritaire dans la société Quantion, acteur espagnol reconnu de la transformation digitale. Fondée en 2015 à Barcelone, Quantion s'est imposée auprès de grands comptes européens grâce à son modèle « Digital Factory 360° », alliant innovation technologique, solutions métiers intégrées et solides capacités de delivery. Cette opération consolide la présence d'Astek en Espagne et conforte son positionnement parmi les leaders européens du numérique.

Avec plus de 150 experts et une croissance annuelle proche de 30% depuis 2020, l'acquisition de Quantion marque une nouvelle étape dans l'expansion d'Astek en Europe et constitue un

levier majeur de développement en Espagne, où le Groupe compte désormais 500 collaborateurs.

L'intégration de Quantion permet à Astek de renforcer ses expertises sur les sujets clefs que sont l'expérience client, la data et l'intelligence artificielle, et les infrastructures cloud. Par ailleurs, Quantion vient avantageusement compléter l'offre d'Astek dans le secteur du voyage et du transport aérien : le Groupe fait figure de leader européen sur cette activité phare, qui représente plus de 150 m€ de chiffre d'affaires en 2025 et est en fort développement.

Le montant du goodwill est de 3,3 millions d'euros.

2.1.3. Restructuration des filiales en France

Plusieurs restructurations internes ont eu lieu au cours de l'exercice sur le périmètre France avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025.

Elysis et Emisys ne font plus qu'un et utilisent désormais une marque commune : Emisys, an Astek company. Cette fusion consolide la position d'Astek dans la gestion et la performance de projets industriels. En unifiant ces expertises, le groupe propose une offre plus robuste et cohérente, répondant aux exigences des acteurs industriels. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, les deux sociétés étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) ASTEK. A cette occasion, la société Emysys a augmenté son capital de 943.800 euros par création de 9.438 actions ordinaires, d'un montant nominal de 100 €uros chacune.

Aux termes d'un projet de traité de fusion, les sociétés Maltberry, Kamelys et Axyway ont fusionné afin de former la société Riversen. Il est rappelé qu'au moment de la fusion, Maltberry était la société mère de Kamelys (détenue à 100%) tandis que les sociétés Maltberry et Axyway étaient sœurs, détenues à 100% par la société (groupe) ASTEK.

La société ITM Consulting a été fusionnée à la société Astek France. Il est rappelé qu'au moment de la fusion les 2 sociétés étaient sœurs.

Agrément de deux nouveaux associés au sein de la société Tekneum : Aux termes d'une décision en date du 21 mars 2025, Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont été agréés en qualité de nouveaux associés de la Société. Monsieur Kévin SAINTY et Monsieur Antoine NICOLAS ont respectivement acquis 1.000 et 2.000 actions de la société TEKNEUM. Monsieur David MOREAU a, quant à lui, acquis 2.000 actions supplémentaires. En outre, la Société HICATECH a été nommée en qualité de Directeur Général Délégué de la société TEKNEUM.

2.2. La société

Les états financiers consolidés ci-joint présentent les opérations de la société (groupe) Astek et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

Son siège social est situé à Boulogne-Billancourt.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 ont été arrêtés par le Président le 05 juin 2026. Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Conformément aux prescriptions IFRS, les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains actifs et passifs financiers qui sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans les perspectives d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de la période ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de la période constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

2.3. Référentiel comptable

2.3.1. Le Référentiel

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du groupe ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2025 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec, en comparatif, l'exercice 2024 établi selon le même référentiel.

Les normes internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards), les interprétations de l'IFRS IC (International Financial Reporting Standard Interpretation Committee) et du SIC (Standard Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union Européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante : [European Commission, official website - European Commission](https://ec.europa.eu/economy_finance/)

2.3.2. Nouvelles normes et interprétations IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2025 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe.

■ amendements à IAS 21 – Effets des variations des cours des monnaies étrangères

Par ailleurs, l'IFRS interpretation committee (IFRS IC) a publié deux décisions définitives :

- IAS 38 « Immobilisations incorporelles » traitant de la comptabilisation d'actifs incorporels résultant des engagements liés au climat ;
- IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » précisant l'évaluation des indicateurs des économies hyperinflationnistes.

Ces interprétations n'ont pas d'impact sur les états financiers du Groupe.

Normes et interprétations publiées par l'IASB mais non appliquées par anticipation

Le Groupe a choisi de ne pas appliquer les nouvelles normes et amendements de normes existantes adoptés par l'Union européenne, d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2025 et pouvant être appliqués de manière anticipée. Il s'agit principalement des modifications à IFRS 9 « Instruments financiers » et à IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » traitant des contrats d'achat d'énergie renouvelable et clarifiant, notamment, la comptabilisation et la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers en date de règlement. Elles n'auront pas d'effets sur les états financiers du Groupe.

Normes publiées mais non encore applicables

IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers » est d'application obligatoire au 1er janvier 2027 sous réserve de l'homologation par l'Union Européenne. Elle consiste principalement en un changement significatif de présentation du compte de résultat, en de nouvelles informations à communiquer en annexe, notamment sur les indicateurs de performance, et en des modifications plus limitées du tableau des flux de trésorerie et du bilan.

Le Groupe est en cours d'évaluation des principaux changements induits par l'application de ces nouvelles règles. A ce stade, il ne prévoit pas de l'appliquer par anticipation en 2026.

2.4. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Dans le cas de sociétés, sous influence notable (en règle générale une détention inférieure à la moitié des droits de vote) la méthode de mise en équivalence est retenue.

Au 31 décembre 2025, les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Toutes les transactions significatives entre les Sociétés consolidées ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition. Pour les filiales cédées en cours d'exercice ou dont le contrôle a été perdu, seuls les résultats de la période antérieure à la date de cession sont retenus dans le compte de résultat consolidé.

Le Groupe ne contrôle pas d'entités ad hoc.

2.4.1. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

(Groupe) Astek détient plus de la moitié des droits de vote dans toutes les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 4.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

2.4.2. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les états financiers couvrent une période 12 mois.

La société (groupe) Astek ainsi que ses filiales clôturent leur exercice social le 31 décembre.

2.5. Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes d'évaluation appliqués par le groupe sont détaillés dans les paragraphes suivants.

2.5.1. Utilisation d'estimations et exercice du jugement

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction, l'exercice du jugement, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur les montants d'actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période et sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date de l'arrêté. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent des aléas.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables aux vues des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

Elles concernent principalement :

- L'évaluation de la valeur recouvrable des goodwill qui font au minimum annuellement l'objet d'un test de perte de valeur
- La reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats et des coûts associés liés aux contrats à long terme dont les volumes de production sont fondés sur des hypothèses opérationnelles
- La reconnaissance d'impôts différés actifs
- Les tests de valeurs les provisions courantes et non courantes et des engagements de retraite

Le Groupe a pris en considération l'environnement économique et financier dans ses estimations notamment pour l'élaboration de ses business plans et dans les différents taux d'actualisation utilisés à la fois pour les tests de valeur et les calculs des provisions.

2.5.2. Regroupement d'entreprise et écart d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition conformément à IFRS 3 révisée.

Le coût d'une acquisition correspond à la contrepartie transférée (complément de prix inclus), mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, majorée du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue.

Pour chaque regroupement d'entreprises, l'acquéreur a le choix d'évaluer les participations ne donnant pas le contrôle, soit à la juste valeur (écart d'acquisition complet) soit pour la quote-part dans la juste valeur de l'actif net de l'entité acquise.

Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur à la date d'acquisition. Cette juste valeur constitue la valeur d'entrée des actifs et passifs acquis, qui sont ensuite évalués conformément aux différentes normes auxquelles ils se rattachent.

Le goodwill est déterminé par différence entre le coût d'acquisition tel que défini ci-dessus, et la juste valeur des actifs et passifs acquis.

Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat.

Les compléments de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout ajustement de ces compléments de prix postérieurement à l'acquisition est comptabilisé en résultat de période, sauf s'il intervient pendant le délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) et qu'il résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise du contrôle. Dans ce cas, l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

2.5.3. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition (immobilisations incorporelles acquises auprès d'un tiers) ou de production (immobilisations générales en interne) selon la norme IAS 38.

Les immobilisations incorporelles peuvent être amorties, le cas échéant, sur des périodes qui correspondent à leur protection légale ou à leur durée d'utilisation prévue.

2.5.3.1. Dépenses de recherche et de développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de recherche appliquée supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la fabrication de produits et procédés

nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation les critères suivants sont remplis :

- Démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement
- Son intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre
- Sa capacité à l'utiliser ou la vendre
- La manière dont l'actif génèrera des avantages économiques futurs ainsi que le chiffrage de ces avantages économiques futurs
- La disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser le projet
- Sa capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent notamment les coûts de la main d'œuvre directe et les frais de sous-traitance. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur éventuelles. Elles sont amorties sur la durée probable d'utilisation.

Ces frais de recherche et développement sont amortis sur une durée maximale de 5 ans.

2.5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur leur durée d'utilité, soit 1 à 3 ans.

2.5.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif du bilan, en tenant compte des conditions prévues par la norme IAS16, à leur coût historique amorti, diminué des pertes de valeur. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

Les dépenses ultérieures (dépenses de remplacement et dépenses de mise en conformité) sont immobilisées et amorties sur la durée d'utilité restante de l'immobilisation à laquelle elles se rattachent. Les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Comme le prévoit la norme IAS 16, chaque partie d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'élément est amorti séparément (amortissement par composants). L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations. Il est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée d'utilité, comme suit :

Agencements et aménagements	3 à 10 ans
Installations techniques	10 ans
Matériel et outillage industriel	3 ans
Matériel bureautique et informatique	3 à 5 ans
Matériels de transport	3 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

Les plus ou moins-values de cession résultent de la différence entre le prix de vente et la valeur nette comptable des éléments d'actif cédés.

2.5.5. Dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur d'utilité des immobilisations incorporelles et corporelles est testée dès lors qu'il existe des indices de perte de valeur à la date d'établissement des comptes, et au moins une fois par an en ce qui concerne les goodwill et les immobilisations incorporelles non mises en service à la date d'arrêt.

Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). Ces entités correspondent à des filiales ou des zones géographiques dans lesquelles le Groupe est implanté, dont l'activité continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'évaluation de la valeur recouvrable de chaque UGT, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisée, est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 5 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation et de croissance à long terme sur la période au-delà de 7 ans, appréciés à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité, sont appliqués à l'ensemble des évaluations des entités générant leurs flux propres de trésorerie.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, la perte de valeur correspondante est affectée en priorité aux goodwill, puis à la réduction des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité, et reconnue en résultat opérationnel.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise.

2.5.6. Actifs financiers

Les placements et autres dépôts et cautionnements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance, sont classés en tant qu'actifs non courants. Les participations dans les sociétés non consolidées sont analysées comme des actifs financiers disponibles à la vente. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en l'absence de marché actif ne permettant pas de déterminer leur juste valeur de façon fiable. En cas de baisse significative ou durable de leur valeur d'utilité une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation de chaque société. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

2.5.7. Créances clients et autres créances courantes

Les créances d'exploitation comprennent principalement des créances clients qui correspondent à la juste valeur de la contrepartie à recevoir. La valeur nominale d'origine des créances est diminuée le cas échéant du montant des pertes de valeur liées au risque d'irrécouvrabilité partielle ou totale des créances.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de douze mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

2.5.8. Trésorerie et équivalents

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.5.9. Opérations en devises – méthodes de conversion

2.5.9.1. Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont converties en euros en appliquant le cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de change en vigueur à la

date de clôture. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées en produits ou en charges.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en devises étrangères sont enregistrés et conservés au cours historique en vigueur à la date de la transaction.

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère Groupe Astek.

Les écarts de conversion résultant de la conversion des états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont comptabilisés en capitaux propres au sein de la réserve de conversion. Ils sont maintenus en capitaux propres jusqu'à la cession ou à la perte de contrôle de l'activité étrangère concernée, date à laquelle ils sont reclassés en résultat.

À la date de clôture, le Groupe ne détient pas de prêts ou créances intra-groupe libellés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle des entités concernées et répondant à la définition d'un investissement net dans une activité à l'étranger au sens d'IAS 21. Aucun traitement spécifique au titre des investissements nets dans des activités à l'étranger n'est donc appliqué.

2.5.9.2. États financiers libellés en devises

Les actifs et les passifs des sociétés intégrées au périmètre et exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges de ces sociétés, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

2.5.10. Résultat par action

2.5.10.1. Résultat de base par action

Le résultat de la période (part du Groupe) est rapporté au nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période après déduction des actions propres détenues au cours de la période. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est une moyenne annuelle pondérée ajustée du nombre d'actions ordinaires remboursées ou

émises au cours de la période et calculée en fonction de la date d'émission des actions au cours de l'exercice.

2.5.10.2. Résultat dilué par action

Le résultat de la période (part du Groupe) ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, pris en compte pour le calcul du résultat de base par action, sont ajustés des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives : options de souscription d'actions et actions gratuites.

Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère au 31.12.2025	13 209
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	443 512
Actions dilutives	0
Nombre moyen pondéré d'actions après exercice des droits des instruments dilutifs	443 512
Résultat net par action au 31.12.2025 (en euros)	30
Résultat net dilué par action au 31.12.2025 (en euros)	30

2.5.11. Provisions pour risques et charges et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels » une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés qui génèrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et que les sorties futures de trésorerie peuvent être estimées de manière fiable.

Cette rubrique comprend les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain découlant de litiges commerciaux, prud'homaux ou d'autres risques.

De manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

2.5.12. Emprunts et autres passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers comprennent les emprunts auprès des établissements de crédit (banques et organismes de location financement ainsi que les emprunts obligataires). Les passifs financiers sont enregistrés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Dans le cas des dettes d'exploitation, elles ont des échéances inférieures à un an à l'origine, leur valeur nominale constitue donc une bonne approximation de ces dettes.

2.5.13. Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte du décalage temporel entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales de certains actifs et passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les impôts différés sont comptabilisés respectivement en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice, selon qu'ils se rapportent à des éléments eux-mêmes enregistrés en compte de résultat ou en capitaux propres.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, de sorte que celle-ci sera réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs impôts différés. Inversement, une telle réduction sera reprise dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale et simultanément.

2.5.14. Crédit impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est considéré comme relevant de la norme IAS 20 Subventions publiques. La part du crédit impôt recherche, affectable aux frais de développement comptabilisés en immobilisations incorporelles, est comptabilisée en diminution de cet actif.

Le produit de crédit impôt recherche relatif aux frais de recherche et éventuellement aux frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation est comptabilisé au fur et à mesure de l'engagement des dépenses en autres produits d'exploitation.

2.5.15. Engagements de retraite et prestations assimilées

Le Groupe est essentiellement soumis à des régimes de retraite à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies font l'objet de versements par les salariés et par les sociétés du Groupe auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite. Les obligations du Groupe se limitent au paiement de ces cotisations qui sont donc enregistrées en compte de résultat dès qu'elles sont encourues.

Le groupe est également soumis à des régimes de retraite à prestations définies. Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le Groupe est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulé en contrepartie des services rendus, selon la méthode des unités de crédit projetées. Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies correspondent aux indemnités de départ en retraite. Les indemnités de départ en retraite sont directement liées à l'application de la convention collective.

Elles concernent les indemnités à verser en cas de départ volontaire ou de mise en retraite des salariés. Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

Les engagements en matière de départ à la retraite sont provisionnés au 31 décembre 2025 après prise en compte d'un coefficient d'actualisation de 3,96 %.

Ce montant est déterminé en fonction des conditions conventionnelles de départ, l'ancienneté des salariés étant calculée à la date de leur départ éventuel à la retraite à l'âge de 67 ans. Il tient compte de la probabilité que le salarié quitte la société avant d'atteindre l'âge du départ en retraite.

L'ensemble de ces coûts, charges sociales incluses, est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

2.5.16. Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement représentent l'ensemble des subventions accordées au groupe dans le cadre du développement de son activité.

2.5.17. Fait générateur du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé conformément aux dispositions de la norme IFRS 15.

Le chiffre d'affaires provenant de la majorité des contrats est comptabilisé comme une obligation de performance unique dont le transfert du contrôle est effectué au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

2.5.17.1. Ventes de marchandises

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

2.5.17.2. Prestations de services

Pour l'ensemble des typologies de contrats (Régie, Forfait ou Unités d'œuvre), le chiffre d'affaires et la marge sont constatés en fonction de l'avancement de chacune des affaires. Pour les affaires au forfait, les prestations sont évaluées sur la base des travaux réalisés en tenant compte d'une estimation du reste à faire pour achever le contrat.

Le revenu des contrats au forfait dont l'exécution est effectuée sur plusieurs exercices est évalué à la clôture selon la méthode de l'avancement, sous déduction des éventuelles pertes à terminaison et comptabilisé en factures à établir.

Pour tous les types d'affaires, lorsque la production réalisée est supérieure à la facturation émise, la différence est enregistrée en « facture à établir » à l'actif du bilan sous la rubrique « Clients et comptes rattachés ». A l'inverse, lorsque la facturation est supérieure à la production réalisée, la différence est enregistrée en « produits constaté d'avance » au passif du bilan sous la rubrique « Fournisseurs et autres débiteurs ».

2.5.17.3. Commissions

Les ventes réalisées à travers un mandat de facturation donnent lieu à un chiffre d'affaires équivalent à la marge brute générée .

2.5.18. Autres produits et charges opérationnels

Le résultat opérationnel courant correspond à la performance des activités ordinaires du Groupe. Il est déterminé avant prise en compte des autres produits et charges opérationnels.

Les autres produits et charges opérationnels regroupent les éléments significatifs qui, par leur nature, leur caractère inhabituel ou non récurrent, ne reflètent pas la performance opérationnelle courante du Groupe et sont susceptibles d'affecter la comparabilité des exercices.

Ils comprennent notamment :

les coûts liés aux opérations de restructuration et de réorganisation ;

les frais relatifs aux opérations de croissance externe et d'intégration des sociétés acquises ;

les résultats de cession d'activités ou de sociétés consolidées ;

les dépréciations d'actifs non courants, y compris les écarts d'acquisition lorsqu'elles présentent un caractère significatif ;

ainsi que certains produits et charges présentant un caractère matériel et non récurrent.

Ces éléments sont présentés distinctement au compte de résultat afin de faciliter l'analyse de la performance opérationnelle courante du Groupe.

2.5.19. Instruments financiers

Comptabilisation des dérivés non qualifiés de couverture

Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

2.5.20. Contrat d'affacturage

La cession des créances commerciales, dans le cadre du contrat d'affacturage doit être analysée par référence à la norme IAS 39 qui prescrit une analyse en substance du contrat en fonction de trois critères principaux de déconsolidation des actifs financiers, applicables notamment aux cessions de créances, à savoir :

- L'expiration ou le transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif
- Le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif
- La perte du contrôle de l'actif.

Le Groupe ne remplit pas ces critères l'obligeant à présenter dans ces comptes la mobilisation de créances qui se traduit par :

- L'enregistrement de la créance cédée dans un compte courant, la contrepartie est en compte de dettes.

2.5.21. Actions propres

Les actions propres détenues par le groupe sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.

Tout impact lié aux actions propres au-delà du prix d'acquisition (frais, plus ou moins-value de cession des actions propres, effet impôt) est directement imputé en réserves consolidées.

2.5.22. Paiements en action

Les dirigeants du groupe peuvent bénéficier d'attribution gratuite d'actions.

La norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge correspondant au coût des services reçus par l'entreprise en contrepartie des options attribuées. Le montant de cette charge est déterminé par référence à la valeur de l'option de souscription à la date d'attribution (cette charge n'est pas réévaluée au cours de la vie de l'option). La date d'attribution correspond à la date d'octroi des options.

Les attributions gratuites d'actions tiennent compte des conditions attachées à l'attribution et font l'objet d'un enregistrement linéaire entre la date d'attribution d'origine et la date d'acquisition définitive par les salariés, tout en intégrant la probabilité de présence des bénéficiaires à la date d'acquisition des droits.

Les avantages ainsi calculés sont comptabilisés en charges de personnel dans le compte de résultat en contrepartie des capitaux propres au passif des comptes consolidés.

3. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.1. Présentation de la maison mère

Au cours de l'exercice 2025, la société mère a modifié sa forme juridique et est devenue une société par actions simplifiée (SAS), se substituant à la forme antérieure de société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Son capital social est de 443.512 €, composé de 443.512 actions à 1€ de nominal (443.512 € en 2024).

3.2. Identité des sociétés du groupe et détention

Unité	2025.12				2024.12			
	Méthode	Tx d'intégrat.	Tx d'intérêt	Tx de contrôle	Méthode	Tx d'intégrat.	Tx d'intérêt	Tx de contrôle
	Clôture	Clôture	Clôture	Clôture	Ouverture	Ouverture	Ouverture	Ouverture
ALISBEL - Alsinova Belgique	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ALSICAN - Alsinova Canada	IG	100%	78%	78%		0%	0%	0%
ALSIFR - Alsinova France	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
ALSIUS - Alsinova US	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
LEG - Legends by Astek	IG	100%	100%	100%		0%	0%	0%
QUANT - Quantion	IG	100%	70%	70%		0%	0%	0%
GPAS - Groupe Astek	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
AINTE - Astek International	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ALLI - Astek Projets et Offres	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUDI - Astek Saudi Arabia	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASAUSTRIA - Astek Technology Australia PTY LTD	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASCONMORRE - Conmorre AB (Sweden)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASHK - ASTEK HONG-KONG	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASLUX - Astek Luxembourg	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMADA - ASTEK MADAGASCAR	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMALAYSIA - Astek Malaysia Services	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMAURICIUS - Astek Mauricius	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMIDDLEEAST - Astek Middle East IT (Dubai)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASMOROCCO - Astek Technology Morocco	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPINF - Aspire Infotech	IG	100%	70%	100%	IG	100%	70%	100%
ASPOLSKA - Astek Polska	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPORTUGAL - Astek Portugal	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASPEV - Aspire Services	IG	100%	70%	100%	IG	100%	70%	100%
ASPVOL - Aspire Volante	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
ASSHANGAI - Astek China (China)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASSINGAPORE - Astek Singapore Innovation Technology	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASTC - Astek Technology Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASTP - Astek Technology Poland	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASUK - Astek Services Ltd (UK)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ASVIETNAM - Astek Viet Nam Innovation Technology	IG	100%	91%	91%	IG	100%	91%	91%
ATE - ASTEK FRANCE	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
BES - Business & Engineering Solutions	IG	100%	95%	95%	IG	100%	95%	95%
BYTCAN - Entreprise Bytek Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
BYTNEW - Bytek	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
CATE - CATEP	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
CISTEC - IMMUNE-IT BV (Netherlands)	IG	100%	51%	51%	IG	100%	51%	51%
DATAID - Dataid	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
DECESP - Decskill Espana SL	IG	100%	60%	100%	IG	100%	60%	100%
DECPRIT - Decskill Technologies de Informacia LDA	IG	100%	60%	60%	IG	100%	60%	60%
DIT - DREAM IT	IG	100%	100%	100%	IG	100%	76%	76%
ELYBEL - Elysis Belgique	IG	100%	87%	88%	IG	100%	88%	88%
ELYEST - Elysis Est	IG	100%	100%	100%	IG	100%	95%	95%
EMIHOLD - EMISYS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
GOODBITS - Goodbits Tech Private Ltd (India)	IG	100%	82%	100%	IG	100%	73%	100%
IFM - INTITEK FOR MANUFACTURING	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTBELGIQUE - IMMUNE-IT BV (Belgium)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
IMTPAYSBAS - IMMUNE-IT BV (Netherlands)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INC - Astek Lab (Canada)	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INCKA - INCKA	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIAMERICA - Astek US	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
INTIIBERICA - Astek Iberica	IG	100%	95%	95%	IG	100%	95%	95%
IPOK - IPOK	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
ITMINNO - Astek Research & Innovation	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
ITMSTAT - It&M Stats	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
MALTBERRY - MALTBERRY	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
RAISED - RAISED	IG	100%	83%	83%	IG	100%	100%	100%
SANOIA - E-HEALTH SANOIA	IG	100%	70%	70%	IG	100%	70%	70%
SEMA - SEMANTYS	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SML - Sinergia Media Labs Private Ltd (India)	IG	100%	82%	82%	IG	100%	73%	73%
SOTCON - Sotec Consulting	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTHRT - Human Ressources & Technology SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTLUA - Level Up Labs SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTMAC - Multi Actions 4U SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
SOTTTA - Tech Tech Apps SL	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
TEKNEUM - Tekneum	IG	100%	76%	76%	IG	100%	81%	81%
VIACONSULT - Astek Canada	IG	100%	100%	100%	IG	100%	100%	100%
WHIZ - Whizzer	IG	100%	65%	65%	IG	100%	100%	100%

Nomenclature des méthodes de consolidation : « NI » signifie Non Intégré, « IG » signifie Intégration Globale, « MEE » signifie Mise en équivalence et « FME » signifie Fausse Mise en Equivalence.

4. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

4.1. Ecarts d'acquisition

en milliers d'euros	2024.12	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Var. du taux d'intégration	Dotations de l'exercice	Cours de change	Autres	2025.12
Ecart d'acquisition	274 783	20 060	0	7 490	0	-308	802	302 827
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	-5 756	0	0	0	0	0	0	-5 756
Total Valeur Nette	269 027	20 060	0	7 490	0	-308	802	297 071

Dont le détail s'analyse comme suit :

GOODWILL En milliers d'euros	2025.12			2024.12
	Brut	Provision	Net	Net
UGT France	169 204	5 710	163 494	156 180
UGT Pologne	5 484	0	5 484	5 484
UGT Amérique du Nord	19 574	0	19 574	17 829
UGT Europe	72 450	46	72 404	52 734
UGT Asie	16 865	0	16 865	16 865
UGT Middle East	19 250	0	19 250	19 790
TOTAL	302 827	5 756	297 071	268 882

Il est précisé que :

- Les goodwill de sociétés acquises au cours de l'exercice sont comptabilisés en normes IFRS avec en particulier la comptabilisation à la juste valeur selon la norme IFRS 3 de tous les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des sociétés entrant dans le périmètre.
- Les goodwill concernant la société ASTEK générés avant le 31/12/05 ont été évalués sur la base des capitaux propres consolidés de ce sous-groupe à cette date. C'est cette même valeur qui a été retenue comme valeur d'apport lors de la création de (GROUPE) ASTEK.

Les écarts d'acquisition sont regroupés par Unités Génératrices de Trésorerie qui sont le niveau auquel sont effectués les tests de dépréciation.

Les goodwill ont fait l'objet de tests de dépréciation reposant sur une combinaison des méthodes suivantes :

- Evaluation par les cash-flows actualisés des sociétés, les principaux paramètres étant :
Prévision sur 5 ans puis projection à l'infini
Taux d'actualisation avant impôt médian à 9%
Taux de croissance avant impôt à l'infini médian à 1,5%
- Accompagnés d'une vérification de la cohérence :

- Du poids relatif de la valeur terminale
- Calcul de sensibilité effectué
- Multiples de sociétés comparables

La mise en œuvre de ce test n'a abouti à aucune dépréciation des UGT sur l'exercice 2025.

La Pologne est présentée comme une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) distincte du reste de la zone Europe. En effet, cette implantation dispose d'une autonomie opérationnelle et commerciale générant des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes de celles des autres entités européennes. De plus, c'est à ce niveau géographique que la Direction du Groupe suit et évalue la performance interne.

4.2. Droit d'utilisation IFRS 16 et dettes de location

Au 31 décembre 2025, à la date de transition et au cours de l'exercice, les principales incidences liées à l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » sont les suivantes :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions et Sorties	Dotations de l'exercice	Ecart de conversion	Périmètre	Reclassements Mises au rebut	Changements de méthodes	2025.12
Droit d'utilisation (Droit au bail)	42 104	8 902	-4 986	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Total Immobilisations corps	42 104	8 902	-4 986	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Amort/dép. droit d'utilisation	-21 927	0	4 303	8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Amort/dép. immobilisations corps	-21 927	0	4 303	8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Valeur Netto	20 177	8 902	-682	-8 487	-209	-250	-287	0	19 164

En milliers d'euros	2024.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Périmètre (F70)	Ecart de conversion	Reclassement	Changement de méthode	2025.12
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	15 593	6 115	- 7 434	- 259	- 199	0	741	14 557
Dettes financières non courantes	15 593	6 115	- 7 434	- 259	- 199	0	741	14 557
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 571	2 754	- 2 722	- 67	- 20	0	385	5 901
Intérêts courus sur emprunts - courant - loci	153	0	- 8	- 8	- 1	0	4	140
Dettes financières courantes	5 723	2 754	- 2 729	- 75	- 21	0	389	6 042
Dettes financières	21 317	8 869	- 10 163	- 334	- 220	0	1 130	20 598

Tableau des flux de trésorerie consolidé :

L'application d'IFRS 16 n'a pas d'impact sur le total des flux de trésorerie consolidés mais conduit à améliorer la marge brute d'autofinancement et in fine les flux générés par l'activité au détriment des flux liés aux opérations de financement. En 2025, la ligne « flux net de trésorerie liés aux opérations de financement » intègre les décaissements relatifs aux contrats de location pour un montant de 3,1 M€ (soit 2,7 M€ au titre du remboursement du principal de la dette de location et 0,4 M€ au titre des intérêts financiers versés).

Compte de résultat consolidé :

L'application d'IFRS 16 a un impact faible sur le compte de résultat consolidé. Sur l'exercice 2025, le résultat net est impacté à hauteur de +0,8 M€ (avec un impact de +1,5 M€ sur le résultat opérationnel et de -1,5 M€ sur le résultat financier).

4.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisitions	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Concessions, brevets & droits similaires	60	0	0	-11	0	0	1 084	-1	0	1 132
Logiciels	1 406	107	0	-199	0	0	288	1	0	1 603
Droit au bail	0	518	0	0	0	-74	0	2 098	0	2 541
Fonds commercial	0	0	0	0	0	0	802	-802	0	0
Marque	0	422	0	0	0	0	0	-417	0	6
Clientèle	21	0	-20	0	0	-1	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	1 181	53	-2	-175	0	4	0	-8	0	1 053
Total Immobilisations incorporelles	2 668	1 100	-22	-385	0	-71	2 174	871	0	6 436
Amort/Dép. conc. brevets & dts similaires	-51	0	0	11	-27	0	-928	1	0	-995
Amort/Dép. logiciels	-1 317	0	0	192	-73	0	-238	-1	0	-1 436
Amort/Dép. autres immos incorp.	-1 115	0	2	175	-438	57	0	-1 811	0	-3 131
Total Amort/dép. immobilisations incorporelles	-2 483	0	2	378	-538	57	-1 166	-1 811	0	-3 861
Total Valeur Nette	185	1 100	-21	-6	-538	-14	1 008	-940	0	774

4.4. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions	Sortie de contrat	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Installations tech, matériel & outillage	8 000	743	-3	-129	0	-143	344	38	0	8 850
Matériel de bureau	2 883	58	-13	-76	0	-105	216	-211	0	2 752
Matériel de transport	599	76	0	-212	0	-17	0	0	0	446
Matériel informatique	6 033	433	-40	-949	0	-313	407	-52	0	5 519
Droit d'utilisation	42 104	8 902	0	-4 985	0	-356	334	-2 098	0	43 901
Immobilisations corporelles en cours	12	42	0	-37	0	0	0	0	0	18
Autres immobilisations corporelles	418	3	-7	0	0	-1	12	-29	0	396
Total Immobilisations corps	60 049	10 258	-63	-6 368	0	-935	1 313	-2 362	0	61 883
Amort/Dép. Matériel de bureau	-1 912	0	0	76	-216	77	-168	121	0	-2 021
Amort/Dép. Matériel transport	-439	0	0	212	-79	12	-4	11	0	-287
Amort/Dép. Matériel informatique	-4 837	0	0	982	-480	238	-283	-28	0	-4 407
Amort/Dép. install tech, matériel & outill.	-5 280	0	3	142	-910	100	-280	-105	0	-6 340
Amort/Dép. autres immobilisations corp.	-179	0	7	0	-38	-1	-5	1	0	-214
Amort/Dép. droit d'utilisation	-21 927	0	0	4 303	-8 487	147	-585	1 811	0	-24 738
Total Amort/dép. immobilisations corps	-34 584	0	10	5 716	-10 208	573	-1 324	1 811	0	-38 607
Total Valeur Nette	25 465	10 258	-53	-672	-10 208	-361	-11	-541	0	23 876

4.5. Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent essentiellement aux dépôts versés dans le cadre des contrats de location immobilière.

En milliers d'euros	2024.12	Acquisit.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Périmètre	Reclassements et mises au rebut	Incidence des changements de méthodes	2025.12
Titres de participation	2 160	2 028	-118	0	0	-1 910	0	0	2 160
Créances rattachées à des part. - courant	4	0	0	0	0	0	0	0	4
Titres immobilisés (afs - non courant)	38	0	-20	0	0	0	0	0	18
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	5 085	670	-508	0	-315	213	0	0	5 145
Total Immobilisations financières	7 287	2 698	-646	0	-314	-1 697	0	0	7 327
Dépréciations des titres	-2 095	0	0	0	0	0	0	0	-2 095
Dép. des titres immobilisés - courant	-4	0	0	0	0	0	0	0	-4
Total Dép. immobilisations financières	-2 099	0	0	0	0	0	0	0	-2 099
Total Valeur Nette	5 188	2 698	-646	0	-314	-1 697	0	0	5 228

Les titres non consolidés s'analysent comme suit : Astek Madrid (55 k€), Axones Tunisie (52k€), BAG SAS (5 k€), Astek Mexique (3 k€) et AXIBLE (1 897 k€ – société en cours de liquidation).

Ces titres sont dépréciés à 100% à l'exception d'Axones Tunisie, non provisionnés.

4.6. Créances

L'analyse des créances se présente comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Clients et comptes rattachés	151 271	149 539
Factures à établir	25 481	25 821
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 089	3 664
Total Clients et comptes rattachés	177 841	179 023
Créances sur personnel & org. sociaux	881	929
Créances fiscales - hors IS - courant	10 712	14 104
Comptes courants Groupe actif - courant	54 165	24 834
Autres créances - courant	1 684	1 948
Total Autres créances	67 441	41 815
Dép. Clients et comptes rattachés	-5 331	-3 740
Dép. comptes courants	-4 272	-4 272
Total Clients et comptes rattachés	-9 603	-8 012
Total Clients et autres débiteurs	235 679	212 826
Etat, Impôt sur les bénéfices - créances - courant	15 862	10 087
Créances d'impôts	15 862	10 087
Autres actifs courants	5 140	3 977
Autres actifs courants	5 140	3 977

Les créances clients « France » ont été cédées à des tiers, dans le cadre de conventions de cession de créances, conclues avec un organisme d'affacturage.

Au 31 décembre 2025, le solde des créances cédées et non réglées s'élève à 12 012 k€ (cf. §2.5 – Contrat d'affacturage).

Les normes groupe imposent la dépréciation des créances en risque de recouvrement. Il n'existe donc pas de créance échue significative et non dépréciée au 31 décembre 2025.

Hormis les créances d'impôts, il s'agit de créances court terme à moins d'un an. La ventilation des créances d'impôts par échéance est la suivante :

	2025.12	Moins de 1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Etat, Impôts sur les bénéfices - créances	2 615	2 615	0	0	0	-

4.7. Emprunts et dettes financières et ventilation par échéance

En milliers d'euros	2024.12	Nouveaux emprunts	Rembours. d'emprunts	Ecart de conversion	Périmètre	Reclas. & Chgt. méthode IFRS	2025.12
Emprunts contrats de location financements							
Emprunts obligataires	300 858	31 442	-295	-48	0	-97	331 860
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	15 593	6 115	-6 693	-199	-259	0	14 556
Autres emprunts	15 219	395	-6 240	-23	197	0	9 548
Intérêts courus sur emprunts	18 716	30 959	0	0	0	0	49 675
Dettes financières non courantes	350 386	68 911	-13 228	-270	-62	-97	405 639
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	103	57	-178	-13	0	0	-31
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 571	2 754	-2 337	-20	-67	0	5 901
Dette Factor	11 745	3 827	-3 364	-2	-195	0	12 012
Intérêts courus sur emprunts	153	0	-8	-1	-8	4	140
Concours bancaires	147	1 442	0	0	0	0	1 589
Dettes financières courantes	17 718	8 081	-5 887	-36	-269	4	19 611
Dettes Financières	368 104	76 992	-19 115	-306	-332	-93	425 251

En milliers d'euros	2025.12	2024.12	Moins de 1 an	1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	331 860	300 858	0	0	331 860
Dettes de loyers IFRS 16 - non courant	14 556	15 593	0	14 556	0
Autres emprunts	9 548	15 219	0	9 548	0
Intérêts courus sur emprunts	49 675	18 716	49 675	0	0
Dettes financières non courantes	405 639	350 386	49 675	24 104	331 860
Emprunts auprès des établissements financiers - courant	-31	103	0	-31	0
Dettes de loyers IFRS 16 - courant	5 901	5 571	5 901	0	0
Dette Factor	12 012	11 745	12 012	0	0
Intérêts courus sur emprunts	140	153	140	0	0
Concours bancaires	1 589	147	1 589	0	0
Dettes financières courantes	19 611	17 718	19 642	-31	0
Dettes Financières	425 251	368 104	69 317	24 073	331 860

Dans le cadre du financement des acquisitions, le Groupe a effectué des tirages complémentaires de sa dette auprès de ses partenaires financiers.

4.8. Autres dettes

En milliers d'euros	2025.12	2024.12
Dettes fournisseurs	23 084	28 888
Factures non parvenues	11 811	9 061
Total dettes et comptes rattachés	34 895	37 949
Dettes sociales - courant	43 055	42 658
Dettes provisionnées Participation des salariés	1 938	520
Dettes fiscales (hors IS) - courant	37 907	39 760
Dividendes à payer	93	92
Autres dettes - courant	2 840	1 316
Total autres dettes	85 832	84 346
Total Fournisseurs et autres débiteurs	120 727	122 295
Etat, Impôt sur les bénéfices - dettes - courant	2 013	950
Dettes d'impôts	2 013	950
Clients avances et acomptes reçus	15	253
Clients - Avoirs et RRR	619	71
Autres passifs courants	21 592	24 980
dont Dettes s/ acquis. d'actifs incorporels	10 203	16 303
Total des autres passifs courants	22 227	25 305

Il s'agit de dettes court terme dont l'échéance est à moins d'un an.

4.9. Provision pour risques et charges

En milliers d'euros	2024.12	Dotations de l'exercice	Reprise (prov. utilisée)	Reprise (prov. non utilisée)	Cours de changes	Périmètre	Reclasse	Effet de l'actualisation	Reclass.	2025.12
Provisions pour litiges - non courant	2 682	930	-1 129	0	-4	151	0	0	0	2 681
Provisions pour litiges - courant	0	159	0	0	0	0	0	0	0	159
Total Provisions pour risques	2 682	1 089	-1 129	0	-4	151	0	0	0	2 790
Provisions pour pensions et retraites - non courant	2 642	54	-201	0	0	6	0	0	0	2 500
Autres provisions pour charges - courant	52	74	0	0	-9	0	-62	0	0	55
Autres provisions pour charges - courant	3	59	0	0	-22	0	19	0	0	57
Total Provisions pour charges	2 697	187	-201	0	-31	6	-43	0	0	2 612

Les provisions pour litiges correspondent à des litiges prud'hommaux au 31.12.2025.

4.10. Impôts différés

<i>en milliers d'euros</i>	2024.12	Incidence résultat	Cours de change	Variations de périmètre	Autres	2025.12
Impôts différés - actif	2 573	857	-42	-78	-522	2 788
Impôts différés - passif	533	85	0	-4	-523	91
Solde net d'impôt différé	2 040	772	-42	-74	1	2 696
Ventilation de l'impôt différé par nature						
Données de liasse	481	146	-25	0	0	602
Autres retraitements	693	0	-12	0	0	681
Différences temporaires	-285	836	-1	-71	0	481
Annulation provisions réglementées	-12	-131	0	0	0	-143
Annulation frais d'établissement	15	0	0	0	0	15
Annul. des écarts de conv. & prov. de change	6	-1	0	0	0	5
Retraitement des engagements de retraite	647	-37	0	2	0	611
Retraitement du crédit-bail locataire	77	0	0	0	0	77
Autres retraitements (automatique)	463	-41	-4	-6	0	412
Retrait. juste valeur instrum. financiers	-45	0	0	0	0	-45
Total impôt différé par nature	2 040	772	-42	-75	1	2 696

5. DETAIL DES COMPTES DU RESULTAT

5.1. Charges de personnel

Les charges de personnel s'analysent de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Rémunérations du personnel	-297 712	-277 249
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-88 146	-85 441
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-11 096	-10 607
Participation des salariés	-1 257	-317
Dot./Prov. engagements de retraite	-54	-296
Rep./Prov. engagements de retraite	201	32
TOTAL des charges de Personnel	-398 064	-373 877

5.2. Les charges externes

L'analyse des charges par nature est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Achats consommés	-1 067	-1 832
Sous-traitance générale	-184 701	-172 406
Locations et charges locatives (*)	-2 583	-5 381
Personnel mis à disposition	-619	-111
Honoraires	-5 088	-4 492
Déplacements, missions	-10 270	-10 532
Publicités	-3 058	-2 632
Frais postaux	-2 097	-2 667
Entretiens et réparations	-1 829	-1 612
Primes d'assurance	-832	-853
Services bancaires	-733	-683
Autres charges externes	-11 188	-5 861
TOTAL des charges externes	-224 066	-209 062

(*) En 2025 comme en 2024, uniquement des charges locatives, des contrats d'une durée inférieure à 12 mois et des prestations de service conformément à l'application d'IFRS 16.

5.3. Les autres produits et charges d'exploitations

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Crédit d'impôt recherche / Mécénat	10 321	8 005
Subventions d'exploitation	127	280
Conseil de surveillance	-486	-648
Autres charges	-2 835	-1 046
Dot./Amt. charges d'exploit. à répartir	-83	-3 978
Rep./dép. des créances (actif circulant)	2 606	1 743
Rep. aux prov. d'exploitation	648	2 084
TOTAL des Autres produits et charges d'exploitation	10 299	6 440
TOTAL des Dot. aux provisions	-4 621	-3 456

5.4. Les autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les opérations inhabituelles et de montants significatifs pouvant nuire à la lisibilité de la performance opérationnelle du Groupe.

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Honoraires liés à l'acquisition de nouvelles sociétés	-720	-1 772
Honoraires liés au refinancement de la dette	0	-1 114
Redressement fiscaux et sociaux	0	-657
Autres produits et charges opérationnels	-7 172	-3 245
TOTAL des autres produits et charges opérationnels	-7 892	-6 789

5.5. Résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Coût de l'endettement financier	-32 741	-27 155
Pertes de change sur autres dettes et créances	-3 282	-1 317
Gains de change sur autres dettes et créances	1 863	2 047
Dividendes	0	17
Autres produits et charges financières	-687	-1 421
Résultat Financier	-34 847	-27 829

5.6. Impôts

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	2025.12	2024.12
Résultat net	16 135	-12 696
Charges d'impôts	-9 453	-32 537
RESULTAT AVANT IMPOT	25 588	19 841
Charges d'impôt théorique	-6 397	-4 960
Charge d'impôt consolidée	-9 453	-32 537
CVAE	824	789
Crédit d'impôt	-1 871	-2 001
IS sur exercices antérieur Dream IT	0	863
Filiales étrangères	2 719	2 091
Déficits nets utilisés sur les filiales	0	-102
Redressement sur exercices antérieurs	0	23 552
Autres	1 383	2 384
TOTAL	-6 397	-4 960
dont Impôt différé	772	-228

6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

6.1. Gestion des risques financiers

6.1.1. Risque de change

Compte tenu de sa présence internationale, le groupe est exposé au risque de change sur ses flux d'exploitation ainsi que sur ses investissements dans les filiales étrangères. Aucune couverture n'est contractée dans les filiales qu'elles soient françaises ou internationales.

6.1.2. Risque de liquidité

Le Groupe estime ne pas être exposé à un risque de liquidité de manière significative.

6.1.3. Risque actions

Compte tenu de la nature de ses placements (Sicav monétaires), la société n'est pas confrontée aux risques actions.

6.2. Transactions avec les parties liées

L'objet de la présente note est de mettre en évidence les relations entre le groupe et les actionnaires (ou représentants). Il n'existe, en effet, pas de société sur lesquelles le groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint qui pourraient être concernées par la norme IAS 24.

Il n'y aucune partie liée identifiée.

6.3. Engagements hors bilan

Les principaux engagements hors bilan du Groupe sont les suivants :

- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2.8 millions d'euros (EUR) ont été émises suite à la mise en place d'un découvert et d'un contrat d'affacturage en Pologne.
- Une garantie maison-mère à première demande d'un montant global de 3 millions de dollars canadien (CAD) a été émise suite à la mise en place d'un découvert bancaire au Canada.

- Astek Canada a accordé une caution solidaire portant sur les actions dans le cadre d'un prêt dont le capital restant dû s'élève à 710 \$ au 31 décembre 2025.
- Des garanties maison-mère à première demande d'un montant global de 2m SAR ont été émises suite à la mise en place d'un découvert bancaire en Arabie Saoudite.

Et la société (groupe) Astek s'est engagée à respecter les covenants financiers suivants (sur la base des comptes consolidés) :

- Ratio de levier : Dettes financières nettes consolidées / EBITDA Consolidé

Au 31 décembre 2025, le Groupe respecte ces ratios.

6.4. Effectif fin d'année

	2025.12	2024.12
Employés	300	276
Cadres	6 910	6 368
Sous-traitants	2 247	1 461
	9 458	8 105

6.5. Evènements post clôture

Périmètre France

Aucun évènement important n'est intervenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de l'Assemblée sur le périmètre France.

Zone Europe

➤ Fusion-absorption des sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U, TECH TECH APPS, par la société SOTEC CONSULTING

Aux termes d'un acte notarié en date du 14 janvier 2026, les sociétés HUMAN RESOURCES TECHNOLOGY, LEVEL UP LABS, MULTI ACTIONS 4U et TECH TECH APPS ont été absorbées par la société SOTEC CONSULTING.